

Via les frontières avec le Maroc

Des tentatives d'introduction de plus de 2 quintaux de kif déjouées

P05

LE CARREFOUR
Le journal du citoyen 23ème année **D'ALGERIE**

N°6984 - JEUDI 19 SEPTEMBRE 2024 - 20 DA - EDITION NATIONALE

Fonds spécial pour la promotion des exportations

Les subventions accordées aux opérateurs fixées

P04

Après sa prestation de serment au palais des Nations

Tebboune devant le Parlement fin décembre



Lire en page 03

P07

ORAN

Le phénomène «Pomme de terre» agace au plus haut point

Le sentiment d'exaspération monte chez les consommateurs

Pour l'accompagnement des viticulteurs

«L'Ecole au champ» réalise des résultats encourageants

Mendicité

Prolifération inquiétante chez les subsahariens



Pour vos annonces publicitaires, naissances, anniversaires, félicitations, etc...

Contactez le Carrefour d'Algérie au: Oran - Fax: 041 30 73 41

Tél: 05 52 12 22 21 - 07 71 31 19 93 - Alger - Tél: 0541 66 53 51 - email: lecarrefouroran@yahoo.fr

12ème Conférence annuelle
des présidents des parlements africains

Le Conseil de la nation prend part aux travaux à Johannesburg

Le Conseil de la nation, prendra part aux travaux de la 12ème Conférence annuelle des présidents des parlements africains, prévue du 18 au 20 septembre à Johannesburg (Afrique du Sud), a indiqué, mardi, un communiqué du Conseil. "Chargée par M. Salah Goudjil, président du Conseil de la nation, une délégation parlementaire prendra part à la 12e Conférence annuelle des présidents des parlements africains, organisée par le Parlement panafricain (PAP), du 18 au 20 septembre 2024 à Johannesburg, en République d'Afrique du Sud", a précisé la même source. La Conférence se tiendra cette année sous le thème retenu par l'Union Africaine (UA) pour 2024: "Année de l'éducation: Eduquer un africain adapté

au 21e siècle: Construire des systèmes éducatifs résilients pour un accès renforcé à un apprentissage inclusif, qualitatif, durable et pertinent pour l'Afrique". Les participants auront l'occasion d'examiner d'autres questions inscrites au programme de la Conférence, relatives à "la paix et la sécurité en Afrique, et leurs impacts sur l'intégration continentale et le développement économique, la progression de la mise en œuvre de l'agenda 2063, les progrès réalisés en termes de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAF), l'absence de la sécurité alimentaire, l'énergie dans le continent africain et les contributions des Parlements dans l'amélioration de la production et l'autosuffisance".

Dans une grande ambiance de fête

La Radiouse a créé la joie chez les jeunes de Chehairia



La Radiouse vient de terminer son programme d'animation de la saison sportive estivale qui a été une réussite totale. Le président de l'association, Kada chafi, accompagné de l'ex-gardien du MCO, Nacer Benchiha et avec le concours de l'APC de Ain biya ainsi que les organisateurs des 02 tournois, ont remis des coupes, des trophées, des médailles et des cadeaux de valeur au lauréats. Cela sous les applaudissements du très nombreux public de Chehairia. Au delà du résultat, le plus important était la symbiose entre les jeunes des 02 localités et leur fraternité.

Cette manifestation du football inter-quartiers, comme toutes celles organisées par la Radiouse, avait pour but principal l'éloignement des jeunes des maux sociaux et les pousser à une pratique saine et l'animation durant le mois sacré du Ramadan, sans oublier l'éclosion de quelques talents pour le bien du football national. La Radiouse souhaite qu'un peu partout, le mouvement associatif sportif multiplie les tournois sachant que l'Etat a créé des milliers de stades de proximité dotés de gazon synthétique, ce qui pousse les jeunes à pratiquer le sport.

Alger-Bamako

Suspension des vols en raison de la fermeture de l'espace aérien malien

La compagnie aérienne nationale Air Algérie a annoncé, mardi dans un communiqué, la suspension de tous ses vols reliant Alger à Bamako, en raison de la fermeture de l'espace aérien du Mali. "La compagnie aérienne nationale Air Algérie informe son aimable clientèle qu'en raison de la fermeture de l'espace aérien au Mali, tous les vols reliant Alger à Bamako sont suspendus", a-t-elle précisé. La compagnie nationale a, par ailleurs, rassuré qu'elle "tiendra sa clientèle informée de l'évolution de la situation".

Après l'audience accordée par le président de la République

Déclaration du Premier ministre Nadir Larbaoui



Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a reçu, mardi, le Premier ministre, M. Nadir Larbaoui, qui lui a remis la démission du Gouvernement, et à qui le président de la République a enjoint de surseoir la décision pour assurer la gestion des dossiers urgents nécessitant la connaissance de la situation par les ministres actuels. "Tout d'abord, je tiens à renouveler mes sincères félicitations au président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, à l'occasion de sa réélection pour un second mandat, priant Allah le Tout-Puissant

de le guider dans ses nobles missions pour le bien du pays et des citoyens, et pour concrétiser les aspirations du vaillant peuple algérien au progrès et à la prospérité", a déclaré le Premier ministre au sortir de l'audience. "J'ai été reçu en audience par Monsieur le président de la République à qui j'ai remis la démission du Gouvernement, et il m'a enjoint de continuer le travail, car nous sommes à l'approche de la rentrée sociale, scolaire, universitaire et professionnelle et pour élaborer le projet de loi de finances pour l'exercice 2025", a ajouté M. Larbaoui.

Réunion d'affaires à Houston entre Sonatrach et John Cockerill



Le Président directeur général de "Sonatrach", Rachid Hachichi, accompagné des cadres dirigeants de Groupe, a tenu à Houston (Etats-Unis), une réunion d'affaires avec une délégation de la compagnie "John Cockerill", spécialisée dans le développement des solutions technologiques dans le domaine des énergies renouvelables, notamment la production d'électrolyseurs à hydrogène vert, a indiqué, mercredi, un communiqué de Sonatrach. Les discussions ont porté essentiellement sur "les moyens d'établir un futur partenariat dans le domaine des énergies renouvelables", précise le communiqué, soulignant que

"les représentants de cette société technologique ont présenté leurs solutions, innovations et services de pointe pour produire, transporter et commercialiser l'hydrogène vert". Cette réunion a été tenue, mardi, au siège de la compagnie "John Cockerill" à Houston, en marge de la participation du PDG de "Sonatrach" et la délégation l'accompagnant, à la Conférence mondiale sur l'énergie "Gastech" (17-20 septembre à Houston). A l'issue de cette réunion, M. Hachichi et la délégation l'accompagnant ont visité l'usine spécialisée dans la production des électrolyseurs à hydrogène vert destinés au marché américain.

LE CARREFOUR
LE JOURNAL DU CITOYEN
D'ALGERIE

EDITE PAR LA SARL EDIMARCOM-DIST
Au Capital de 100.000 DA

Direction - Rédaction - Administration
16, Bd Docteur Benzerdjeb - ORAN
Tél: 041 30 73 39 / Fax: 041 30 73 41
Président Directeur Général
Lazreug Mohamed

Directeur de la Publication
Abdellah BOUHALI

Directeur Technique
Benyoucef Mohamed

Conception PAO
Le Carrefour d'Algérie

Bureau de Mostaganem

Tél: 045 41 73 80

Impression Ouest

Société d'Impression de l'Ouest
Zone Industrielle - d'Es-Sénia

Diffusion Ouest: Le Carrefour d'Algérie

«Pour votre Publicité, s'adresser à:
L'Entreprise Nationale de Communication,
d'Édition et de Publicité» Agence ANEP

01, Avenue Pasteur Alger.

Tél: 020 05 20 91 / 020 0510 42

Fax: 020 05 11 48 - 020 05 13 45

02 05 13 77

E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz

ANEP ORAN

agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Siteweb: www.lecarrefouralgerie.dz

E-mail: lecarrefouroran@yahoo.fr

Tous les manuscrits et les photos remis
au journal ne peuvent faire l'objet
d'aucune réclamation.

Après sa prestation de serment au palais des Nations

Tebboune devant le Parlement fin décembre

Par Nadira FOUAD

Le président Tebboune prononcera, fin décembre 2024, un second discours devant le Parlement pour exposer les grands axes de son programme et ses perspectives à court et moyen terme entériné, pour rappel, dans ses 54 commandements pour ce quinquennat après avoir brigué un second mandat et pour faire une évaluation des derniers développements survenus lors de son premier mandat. Le président Abdelmadjid Tebboune a annoncé, tambours battant, devant les hôtes officiels, les deux présidents des deux chambres parlementaires, le premier ministre, le directeur de cabinet, Saïd Changriha, le staff gouvernemental, les présidents de partis et corps accrédités en Algérie, entre autres, sa décision d'exposer devant les élus de la chambre basse les perspectives et les projets à entreprendre pour ce second mandat, ce qui s'apparente à une feuille de route ou carrément à une déclaration de politique générale qui, il faut le rappeler, doit être attribuée au premier ministre. Pour l'heure, le sort du premier ministre et son gouvernement est scellé temporairement en attendant la décantation. Nadir Larbaoui s'est vu notifier par le président Tebboune la poursuite de ses chantiers et responsabilités en lui renouvelant sa confiance pour gérer au mieux la rentrée scolaire et la rentrée sociale. Cela sous-entend et vu la complexité du contexte actuel, le premier minis-

tre est interpellé à éviter quelque bouleversement au niveau de la scène sociale et il est interpellé à conduire son gouvernement probablement jusqu'au mois de décembre, avec comme ordre du jour la programmation de la loi de Finances 2025 qui doit d'abord être exposée au niveau du Conseil du gouvernement pour adoption avant d'être exposée au niveau des deux chambres parlementaires pour examen puis adoption. Ce sont les prérogatives politiques et missions d'un premier ministre dont la démission a été rejetée par le président Tebboune après sa cérémonie de prestation de serment. Le président a aussi du pain sur la planche puisqu'il a appelé les acteurs politiques et autres à l'ouverture d'un dialogue constructif et rassembleur pour instaurer une vraie démocratie participative et non pas une démocratie de façade. La classe politique baigne actuellement dans un statu quo après ses prises de bec avant la tenue des présidentielles anticipées. Elle semble être plutôt spectatrice de ce nouveau contexte politique et veut temporiser, hormis les partis qui ont fait la campagne électorale au profit du candidat président sortant tel le FLN, le RND, El Binai..., etc. L'entrée du FFS dans le nouveau contexte politique ou plutôt le nouvel échiquier politique algérien a mis un bémol à l'agitation politique et le jeune candidat Youcef Aouchiche qui a recueilli 580.495 voix, soit 6,14%, a subjugué le commun des mortels grâce à son franc parler et ses ambitions concrètes

d'ouvrir de grands chantiers. Idem pour le candidat du MSP, Abdelaali Hassani Cherif qui a recueilli 904.642 voix, soit 9,56%. Néanmoins, l'annonce de la tenue incessamment d'un dialogue national ouvert à tous les acteurs a vite fait réagir le parti des Travailleurs qui, pour rappel, avait boycotté les élections présidentielles anticipées. Selon son communiqué, « la réussite d'un tel débat exige la levée de toutes les contraintes qui entravent l'exercice de la liberté d'expression politique, de presse... et donc l'ouverture politique et médiatique effective, l'arrêt de toute criminalisation de l'exercice des libertés démocratiques ». Le RCD Force est de constater que le RCD a été face à un vrai concurrent qu'est le FFS, a tenté de redorer son blason et selon sa réaction, "en attendant que les contours de ce dialogue se dessinent pour mettre fin à la crise profonde que vit la Nation, le RCD estime qu'il est urgent d'aller vers des mesures d'ouverture et d'apaisement avec la libération des champs politiques et médiatiques et des détenus d'opinion et politiques». Rappelons que le candidat élu au dernier suffrage universel a prêté serment, mardi dernier, devant la Nation Algérienne pour être intronisé à la tête de la République Algérienne et pour gérer sa destinée et respecter ses engagements d'être à la fois à l'écoute de son peuple et préserver la dimension sociale et humaine des Algériens, la lutte contre l'inflation, la corruption et la stabilité macro-économique.

Point de Vue

Par A. Benabdellah
Jalildz62@gmail.com

Ce qui attend le président Tebboune

Vient d'être réélu avec un score écrasant pour un second mandat de cinq ans, le président algérien est-il dans la capacité de faire face aux énormes défis qui vont se présenter, au cours des cinq prochaines années ? Deux agendas pleins à craquer. Un pour gérer les dossiers internationaux et les relations avec l'étranger. L'autre concernant l'intérieur et les multiples programmes de développement. Pour les affaires intérieures et les dossiers en extrême priorité, le peuple algérien souhaiterait que le président de la république fasse de son mieux, en vue d'éradiquer ou du moins atténuer l'influence morbide des réseaux mafieux de la spéculation... Le pouvoir d'achat du citoyen est au plus bas, par rapport à quelques années passées, plus précisément, depuis les dernières années du régime déchu. Janvier 2021, pourrait être retenu comme la date «maléfique» du déchainement des hausses des prix sans bornes. Jusqu'à nos jours, ce feuilleton dramatique continue à dépouiller sans répit le citoyen et avec un spectaculaire acharnement. Un citoyen, notamment « les damnés de la terre », ne saurait s'intéresser aux problèmes politiques qui le dépassent, alors qu'il est sous la faux des hausses des prix qui ne cessent d'ailleurs de hausser presque mensuellement... Chaque mois, l'épicier du coin va vous surprendre avec une augmentation inattendue du prix d'un tel ou tel produit. Il n'y a aucune règle, aucun alibi pouvant justifier cette augmentation. Les choses se passent comme ça, sans aucun sens. Alors, l'épicier lui-même, ne sait pas comment, quand et pourquoi cette augmentation a eu lieu. Je voudrais bien annoncer par le biais de cette chronique, que les châtives augmentations de salaire ne sont pas la bonne solution, non plus encore la meilleure. D'ailleurs les services de l'Etat ne sont pas prêts à opérer des augmentations mensuelles. Il sera plus bénéfique et plus sage de mettre en place un système dissuasif pouvant mettre un terme aux folies des marchés. Une telle initiative mettant en péril les intérêts des uns et des autres... c'est plutôt plus facile à dire qu'à faire, quand nous avons pris conscience que nous sommes devant un dangereux et authentique «Etat dans l'Etat». Le problème, c'est qu'il n'y a pas une vraie ligne de démarcation pouvant distinguer entre ces réseaux occultes et l'administration dans son aspect complice, le plus répugnant. Voilà ce qui intéresse le citoyen en premier lieu. Ne pas oublier que même la réputation de l'Etat, l'autorité de l'Etat aux yeux de l'intérieur et de l'extérieur, la puissance de l'Etat en dépend grandement.

Projet de l'Algérie victorieuse

Le président de la République présente sa vision

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a présenté, mardi à Alger, sa vision du projet de l'Algérie victorieuse, dont il avait fait son slogan de campagne lors de l'élection présidentielle du 7 septembre, assurant qu'il relèvera, durant son second mandat, le niveau des ambitions. Dans un discours prononcé au Palais des Nations après sa prestation de serment, le président de la République a présenté, devant les hauts responsables de l'Etat et les représentants des hautes instances de la nation, sa vision du projet qu'il a porté durant la campagne électorale, assurant qu'il demeurera fidèle à ce projet pour "une Algérie victorieuse grâce à son grand peuple et à sa jeunesse". A l'entame de ce second mandat présidentiel, "nous renouvelons notre engagement devant Allah, le peuple et l'histoire, en portant l'étendard de la génération des vaillants chouchous de l'Algérie sans jamais dévier de la voie", a dit le président de la République, assurant qu'il relèvera, durant ce mandat, "en toute confiance et avec résolution", le niveau des ambitions "pour améliorer davantage les performances économiques et continuer à encourager et à étendre le champ des investissements nationaux et étrangers". Le président de la République a, par là même, noté avec satisfaction et fierté "le succès de cette importante échéance nationale, marquée par la sérénité et la sécuri-

té", saluant les efforts de l'Armée nationale populaire (ANP), des corps de sécurité et de tous les secteurs concernés qui ont apporté "un appui logistique pour garantir une élection transparente, libre et régulière". Le président de la République a souligné le poids de la responsabilité qu'il continue à assumer, a-t-il dit "par fidélité à la confiance du peuple et par loyauté à la patrie, d'autant qu'elle intervient dans une conjoncture délicate marquée par des défis aux niveaux intérieur, régional et international", d'où l'impératif, a-t-il poursuivi, de "mobiliser les énergies et les capacités pour ajouter d'autres réalisations et acquis à ceux tangibles et indéniables concrétisés durant le précédent mandat". A ce propos, le président de la République s'est dit fier du "niveau de conscience de notre vaillant peuple" et de "la maturité de ses jeunes ambitieux", ce qui a permis, a-t-il dit, de surmonter les difficultés et de "relever le défi auquel nous étions confrontés au cours des cinq dernières années : passer d'une Algérie abusée et épuisée par les dérives et en proie au désespoir, à la perte de confiance dans les symboles et les institutions de l'Etat et à la corruption et à la dilapidation des deniers publics vers une Algérie nouvelle où l'espoir renaît et où la confiance dans l'Etat et son autorité sont rétablies grâce aux paroles sincères suivies d'actes et à la concrétisation de nos 54 engagements de-

vant le peuple". Et d'affirmer qu'il s'attèlera, au cours de son second mandat, à "engager un dialogue national, nous permettant de baliser ensemble le chemin qu'empruntera notre pays en matière de consécration de la véritable démocratie, non pas celle des slogans". D'ailleurs, a-t-il fait observer, "les processus de développement économique et de promotion sociale ont démarré dans l'Algérie nouvelle malgré des circonstances exceptionnelles", soulignant que "les projets nationaux sont désormais une réalité permettant à notre pays de réaliser davantage de succès et d'accomplir d'autres réalisations dans divers domaines".

Autosuffisance pour certaines cultures stratégiques

Le président de la République réitère son engagement

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a réitéré, mardi à Alger, son engagement à atteindre l'autosuffisance pour certaines cultures stratégiques en 2025 et 2026. "Nous avons réalisé des avancées significatives dans la production agricole, notamment dans les cultures stratégiques, grâce à une carte agricole élaborée selon des critères scientifiques et à la poursuite de l'établissement de partenariats internationaux dans le secteur agricole avec des pays amis et frères leaders dans les filières stratégiques comme le lait et les céréales", en vue de "réduire les importations", a dit le président de la République dans un discours prononcé après sa prestation de serment au Palais des Nations. Rappelant ses engagements pris lors de la campagne électorale de la Présidentielle du 7 septembre concernant le secteur agricole, il a notamment cité celui visant à atteindre une autosuffisance "totale et complète" en blé dur vers fin 2025 et en orge et en maïs en 2026. Le président de la République s'est également engagé à étendre les surfaces irriguées de près d'un million d'hectares et à créer 450.000 emplois pour les jeunes durant son second mandat présidentiel. Concernant les start-up, le président de la République s'est engagé à atteindre 20.000 entreprises de ce type, faisant état de près de 8.000 start-up aujourd'hui contre moins de 200 en 2020.

Pôle & Mic

Par B.Nadir

Le pétrole se redresse !

Les prix du pétrole se sont stabilisés mercredi après avoir augmenté lors des deux semaines précédentes. Les investisseurs attendent une possible réduction des taux d'intérêt par la Réserve fédérale américaine, ce qui pourrait stimuler la demande de pétrole. Le risque de tensions au Moyen-Orient, notamment après une attaque israélienne présumée contre le Hezbollah, a également soutenu les prix. Les contrats à terme sur le Brent ont légèrement baissé de 3 cents, tandis que le brut américain a reculé de 11 cents. La perturbation de l'offre due à l'ouragan Francine aux États-Unis et l'anticipation de la baisse des taux continuent de peser sur le marché. Les investisseurs se concentrent désormais sur une réduction attendue des taux d'intérêt de la Fed, qui pourrait stimuler la demande de carburant et affaiblir le dollar, soutenant ainsi les prix du pétrole. Les traders prévoient une baisse de 0,5 % des taux, mettant potentiellement la pression sur la Fed pour agir. Par ailleurs, les tensions au Moyen-Orient se sont intensifiées après une attaque israélienne présumée contre le Hezbollah, ce qui pourrait perturber la production pétrolière. Le marché est également soutenu par la perspective d'achats importants de pétrole par l'administration Biden pour la réserve stratégique. L'administration Biden prévoit d'acheter jusqu'à 6 millions de barils de pétrole pour la Réserve stratégique de pétrole (SPR), a rapporté mardi une source informée du dossier. Cet achat, s'il se concrétise, serait le plus important depuis la vente historique de 2022, déclenchée après l'invasion de l'Ukraine par la Russie. L'appel d'offres devrait être annoncé mercredi, avec une livraison prévue pour début 2025 au site de Bayou Choctaw en Louisiane. Le ministère de l'Énergie profite des prix relativement bas du brut, qui sont inférieurs au prix cible de rachat de 79,99 dollars le baril.

Congrès international de la santé et du tourisme médical Les participants soulignent l'importance de renforcer l'investissement dans ce domaine

Les participants au 2ème jour des travaux du Congrès international de la santé et du tourisme médical (IHTC), ont mis en exergue l'importance de renforcer l'investissement, en vue de booster cette activité, notamment à travers la réalisation de nouvelles stations thermales et de centres de thalassothérapie. Les participants ont également mis en avant, lors des travaux de ce Congrès, qui ont débuté lundi, l'importance de "diversifier l'activité touristique médicale, à travers la promotion et la diversification de l'investissement, tout en assurant les facilitations pour les investisseurs, dont la possibilité d'obtenir des crédits bancaires". Les intervenants à cette rencontre internationale, ont affirmé que ce type d'activité "suscite toujours l'intérêt de beaucoup de citoyens, outre le rôle qu'elle peut jouer dans la concrétisation du développement économique et la création de nouveaux postes d'emploi". Ils ont souligné la nécessité d'"associer toutes les parties concernées, notamment les deux secteurs de la santé et des transports", en sus de "la formation d'un élément humain qualifié dans différentes spécialités" en lien avec le tourisme médical. A ce titre, le directeur des activités thermales au ministère du Tourisme et de l'Artisanat, Mohamed Karim Chikhi a rappelé dans son intervention, "les facilitations accordées par l'Etat et son secteur au profit des investisseurs, en vue de réaliser leurs projets, notamment, au niveau des sources thermales dont recèle l'Algérie". Selon M. Chikhi, "il existe actuellement 35 stations thermales privées en cours d'exploitation, ainsi que 8 stations thermales publiques relevant du Groupe Hôtellerie, Tourisme et Thermalisme (HTT), d'autant plus que la plupart d'entre elles ont bénéficié de réaménagement et de modernisation".

Durant le second mandat

Relever le niveau des ambitions économiques

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a affirmé, mardi à Alger, que le niveau des ambitions économiques sera relevé durant son second mandat, notamment s'agissant de l'augmentation du PIB et des investissements. Durant le second mandat présidentiel, "nous relèverons, en toute confiance et avec résolution, le niveau de nos ambitions pour améliorer davantage les performances économiques et continuer à encourager et à étendre le champ des investissements nationaux et étrangers", a indiqué le président de la République après sa prestation de serment au Palais des Nations. Le président de la République a rappelé ses engagements pris lors de la campagne électorale de l'élection présidentielle du 7 septembre, dont notamment l'augmentation du PIB à 400 milliards de dollars, ce qui permettra à l'Algérie de compter parmi les pays émergents. Il a, dans ce cadre, fait observer que l'Algérie avait enregistré l'un des taux de croissance les plus élevés dans la région méditerranéenne, ce qui a été confirmé et salué par les instances internationales et régionales compétentes, l'objectif pour les années à venir, a-t-il dit, étant de maintenir un taux de croissance autour de 4%. Le président de la République a, à ce titre, souligné la nécessité de redoubler d'efforts pour diversifier l'économie et sortir de la dépendance aux hydrocarbures, affirmant qu'un objectif de 15 milliards USD d'exportations hors hydrocarbu-

res avait été fixé pour son second mandat. Selon lui, ces niveaux de performance économique seront atteints à travers le renforcement des investissements, d'autant que "l'attractivité de l'Algérie en matière d'investissement est désormais tangible, grâce à la stabilité du pays et aux ressources financières dont il dispose". De plus, l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI) a enregistré près de 9.000 projets qui ont vocation à contribuer à la création de la richesse et d'emplois, a relevé le président de la République, qui s'est engagé à porter le nombre de projets d'investissement à 20.000 durant son second mandat. En ce qui concerne les start-up, il a fait observer que le premier mandat avait vu leur nombre passer de 200 à près de 8.000 entreprises, avec comme objectif d'atteindre 20.000 start-up d'ici la fin de son second mandat. Evoquant le secteur industriel, le président de la République a mis en évidence son importance dans le tissu économique algérien, rappelant qu'il contribuait au PIB à hauteur de 19% dans les années 1970, avant de reculer à 3,5%. Après son augmentation à 5% au cours du premier mandat, ce taux sera porté à 12% d'ici la fin du second mandat, s'est-il engagé. Le président de la République a, par ailleurs, rappelé les "mégaprojets" en cours de réalisation dans le secteur des mines, soulignant l'importance des projets ferroviaires programmés pour relier les wilayas du nord à l'extrême sud, jusqu'à la wilaya de Tamanrasset. En ce qui con-

cerne la production agricole, le président de la République a expliqué qu'elle connaissait des avancées significatives, notamment dans les cultures stratégiques, qui permettent de réduire les importations, surtout à travers "l'établissement de partenariats avec des pays frères et amis dans des filières stratégiques comme le lait et les céréales". Le président de la République a indiqué, dans ce sens, que l'Algérie atteindra l'auto-suffisance en blé dur vers fin 2025 et en orge et en maïs en 2026, ajoutant que les surfaces irriguées seront étendues de près d'un (1) million d'hectares. Concernant le secteur de l'hydraulique, le président de la République a affirmé qu'à la fin de l'année en cours, cinq (5) stations de dessalement seront réceptionnées, avant de lancer la réalisation d'autres stations en s'appuyant sur les compétences algériennes. Selon le président de la République, des projets d'interconnexion des barrages pour le transfert d'eau des grands barrages vers ceux enregistrant de faibles taux de remplissage seront inscrits dans la loi de finances de l'exercice 2025. Il a également évoqué la possibilité de réalisation de grands projets de transfert d'eau pour rassurer les citoyens quant à la disponibilité des ressources hydriques. Au volet social, le président de la République a réaffirmé son engagement à protéger le pouvoir d'achat des citoyens à travers la lutte contre l'inflation, la maîtrise des prix et l'augmentation des allocations, des salaires et des pensions de retraite.

Fonds spécial pour la promotion des exportations

Les subventions accordées aux opérateurs fixées

Les taux de remboursement et les conditions d'octroi de la subvention destinées aux opérateurs économiques engagés dans des activités d'exportation ou contribuant à la promotion des produits algériens à l'étranger ont été fixés, dans le cadre du Fonds spécial pour la promotion des exportations, en vertu d'un arrêté interministériel publié au Journal officiel (JO) N° 63. Selon cet arrêté interministériel, signé le 20 août dernier, par le ministre du Commerce et de la Promotion des exportations et le ministre des Finances, le Fonds spécial pour la promotion des exportations prend en charge 10% des frais liés à l'étude des marchés extérieurs destinés à la recherche des débouchés aux produits algériens, 10% des charges liées à l'information des exportateurs sur les opportunités et les possibilités d'exportation et 10% des coûts des études sur l'amélioration de la qualité des produits et des services destinés à l'exportation. Le Fonds couvre 50% des frais engagés pour la participation à des manifestations économiques à l'étranger à titre individuel, 80% des frais pour la participation officielle de l'Algérie aux manifestations à l'étranger et 80% des frais pour la participation aux manifestations à caractère exceptionnel à l'étranger ou se limi-

tant à la mise en place d'un guichet unique. Un remboursement de 10% est accordé pour l'organisme chargé de mettre en œuvre le programme officiel des manifestations économiques à l'étranger ou celles organisées au niveau national et 50% à titre de compensation pour les organisations chargées d'organiser des manifestations économiques à l'étranger non inscrites au programme officiel, sur la base d'une demande des opérateurs économiques, est-il indiqué dans ce texte. Au titre de la prise en charge partielle destinée aux PME, le Fonds prend en charge 10% des frais d'élaboration du diagnostic export et la création de cellules export internes, ainsi que 10% des coûts supportés par les opérateurs liés à la prospection des marchés extérieurs et 20% des frais d'implantation initiale des représentations commerciales sur les marchés étrangers. Le Fonds intervient également à hauteur de 10% dans la prise en charge des frais d'édition et de diffusion de supports promotionnels de produits et services destinés à l'exportation et 10% des dépenses liées à l'utilisation de techniques modernes d'information et de communication (création de sites web). Il est prévu aussi un soutien à hauteur de 50% des frais de création de labels commerciaux, de protection à l'étranger des produits

destinés à l'exportation et une prise en charge à 100% des frais d'attribution des médailles et décorations offertes au primo-exportateurs et à 100% des frais d'attribution de récompenses pour les travaux universitaires ayant contribué à la promotion des exportations hors hydrocarbures. Dans le cadre de ce texte, il a été précisé que l'Etat prend en charge 80% des frais de mise en œuvre de programmes de formation spécialisée sur les métiers d'exportation réalisée par des organismes spécialisés à la demande du ministre chargé du commerce. En outre, le Fonds assure 50% des frais de transport international, transport interne, fret et transit des produits destinés à l'exportation, 50% des frais de transport versés aux sociétés de transport qui concluent des conventions avec le ministère chargé du commerce et qui représentent la valeur de l'aide dont a bénéficié l'exportateur. De même, l'opérateur bénéficie d'un taux de 10% de compensation supplémentaire en sus du montant de compensation fixé des frais de transport des produits agricoles périssables destinés à l'exportation et 10% de compensation supplémentaire en sus du montant de compensation fixé sur les frais de transport relatifs à l'exportation des produits à destination éloignée.

Via les frontières avec le Maroc

Des tentatives d'introduction de plus de 2 quintaux de kif déjouées

Des tentatives d'introduction de plus de deux (2) quintaux de kif traité via les frontières avec le Maroc ont été mises en échec et 53 narcotrafiquants ont été arrêtés par des détachements combinés de l'Armée nationale populaire (ANP), en coordination avec les différents services de sécurité, durant la période allant du 11 au 17 septembre en cours, a indiqué un bilan opérationnel rendu public mercredi par le ministère de la Défense nationale (MDN). "Dans la dynamique des efforts soutenus dans la lutte antiterroriste et contre la criminalité organisée multiforme, des unités et des détachements de l'Armée nationale populaire ont exécuté, durant la période du 11 au 17 septembre 2024, plusieurs opérations ayant abouti à des résultats de qualité qui reflètent le haut professionnalisme, la vigilance et la disponibilité permanente de nos Forces armées à travers tout le territoire national", précise la même

source. Dans le cadre de la lutte antiterroriste, des détachements de l'ANP "ont arrêté 7 éléments de soutien aux groupes terroristes lors d'opérations distinctes à travers le territoire national".

Dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée, et "en continuité des efforts soutenus visant à contrecarrer le fléau du narcotrafic dans notre pays, des détachements combinés de l'ANP ont intercepté, en coordination avec les différents services de sécurité lors d'opérations exécutées à travers les Régions militaires, 53 narcotrafiquants, et ont mis en échec des tentatives d'introduction de deux (02) quintaux et 32 kilogrammes de kif traité et 3,22 kilogrammes de cocaïne provenant des frontières avec le Maroc, alors que 235 495 comprimés psychotropes ont été saisis". Selon le même bilan, des détachements de l'ANP "ont arrêté à Tamanrasset, Bordj Badji Mokhtar, In Salah, In Guezzam et Illi-

zi, 456 individus et saisi 22 véhicules, 203 groupes électrogènes, 184 marteaux piqueurs, 4 détecteurs de métaux ainsi que des quantités de mélange d'or brut et de pierres, d'explosifs, d'outils de détonation et d'équipements utilisés dans des opérations d'orpaillage illicite". De même, "25 autres individus ont été arrêtés et 12 fusils de chasse, 3 pistolets automatiques, 13214 litres de carburants, ainsi que 236,12 tonnes de denrées alimentaires destinées à la contrebande et la spéculation ont été saisis, et ce, lors d'opérations distinctes à travers le territoire national". Par ailleurs, les Garde-côtes "ont mis en échec, sur les côtes nationales, des tentatives d'émigration clandestine de 42 individus à bord d'embarcations de construction artisanale, alors que 395 immigrants clandestins de différentes nationalités ont été arrêtés à travers le territoire national", note le même bilan.

Société d'exploitation des gares routières d'Algérie «Sogral»

Renforcement du transport et nouveaux services pour suivre l'itinéraire des bus

La Société d'exploitation des gares routières d'Algérie "Sogral" a annoncé, mardi dans un communiqué, le renforcement du transport des voyageurs à travers tout le pays et la mise en place de nouveaux services numériques pour suivre l'itinéraire des bus, et ce dans le cadre des mesures prises en prévision de la rentrée scolaire et sociale. Sogral a précisé qu'en prévision de la rentrée scolaire prévue le 22 septembre 2024, et en application des instructions du ministre du Transport, une série de mesures ont été mises en place en prévision de la rentrée sociale et scolaire, pour faciliter les déplacements des voyageurs. Ces mesures importantes prévoient le renforcement du transport sur les lignes qui connaissent une forte demande cette semaine afin de faciliter le retour des familles dans leurs villes, notamment au niveau des gares de Tlemcen, Annaba, Béjaïa, Sétif, Ouargla, Alger, Béchar et Constantine, outre l'ouverture de nouvelles lignes à travers les différentes gares routières, particulièrement celles du sud, précise la même source. Sogral affirme, par ailleurs, son engagement à appliquer la stratégie tracée par les Hautes autorités en matière de transition numérique, annonçant le lancement d'un nouveau



service pour suivre les bus à distance pour faciliter les déplacements des voyageurs en général et les étudiants en particulier via l'application "Mahatati". Ce nouveau service permet d'améliorer les prestations du transport routier et de faciliter les déplacements des voyageurs, notamment dans les régions éloignées en leur donnant la possibilité de suivre le trafic des bus sans se déplacer à la gare. Ce service, ajoute "Sogral" est aussi doté d'une fonctionnalité permettant aux voyageurs de recevoir une notification sur leurs Smartphones quelques minutes avant l'arrivée du bus, affirmant que l'année couran-

te sera décisive pour le renforcement de ses services numériques. La société a en outre souligné que l'application "Mahatati" mise à la disposition des voyageurs a connu un million (1) de téléchargements durant cette période, rappelant qu'elle permet de consulter les programmes des voyages et de réserver en ligne outre la possibilité de signaler des dépassements. D'autre part, la société a consacré, à travers plusieurs de ses unités, des quais pour les étudiants universitaires, affirmant la mobilisation de toutes ses ressources humaines pour garantir une rentrée sociale et scolaire réussie.

Gendarmerie nationale à Alger

Saisie de près de 40500 unités de pétards de différents calibres

Les services de la Gendarmerie nationale de la wilaya d'Alger ont saisi 40473 unités de pétards et de produits pyrotechniques de différents types et calibres, destinés à la vente, a indiqué, mardi, un communiqué des mêmes services. Dans le cadre de la lutte contre le commerce illicite de pétards et de produits pyrotechniques qui consti-

tuent un danger et une menace pour la sécurité des citoyens et la santé publique, les unités de la section territoriale de la Gendarmerie nationale de Bir Mourad Raïs (Alger), ont saisi, une quantité considérable de pétards et de produits pyrotechniques de différents calibres (40473 unités), destinés à la vente, lors de la célébration du Mawlid Ennabaoui

", précise le communiqué. Selon la même source, "cette opération s'inscrit dans le cadre du plan mis en place, en prévision de la célébration du Mawlid Ennabaoui, par le commandant du groupement territorial de la Gendarmerie nationale à Alger, pour mettre un terme à cette activité préjudiciable à l'économie nationale.

Emigration clandestine

Arrestation de 06 faux passeurs et 04 candidats à Mostaganem

Les forces de la brigade anti-traffic de migrants relevant de la police judiciaire de la sûreté de la wilaya de Mostaganem ont pu démanteler un réseau criminel spécialisé dans l'organisation des voyages migratoires illégaux par mer, avec l'arrestation de 10 personnes âgées de 20 à 39 ans. Après enquêtes et recherches sur le terrain à propos d'un groupe de personnes qui organisaient des traversées illégales à travers la mer depuis la plage de Matarba, 06 principaux commanditaires ont été interpellés, ainsi que 04 candidats à l'émigration illégale à travers la mer. Les résidences des suspects ont été perquisitionnées sous l'égide du parquet territorialement compétent, il y a été retrouvé puis saisi 03 moteurs (deux à 25 cv et un autre à 30 cv), de 03 emballages d'essence de 20 litres vides et 03 autres plaques d'emballage d'essence, en plus de 03 gilets de sauvetage. Les suspects seront poursuivis devant les autorités judiciaires compétentes pour l'affaire de trafic illicite de migrants mettant en danger leur vie et leur sécurité dans le contexte d'un groupe criminel transnational organisé pour un profit financier. **Gorine Miloud**

A Naâma, Laghouat et Ain Defla

02 morts et 34 blessés dans 03 accidents de la circulation

Deux morts et 34 blessés, dont plusieurs se trouvent dans un état critique, tel est le sinistre bilan de trois accidents de la circulation survenus, dans la nuit de mardi à mercredi, dans les wilayas de Naâma, de Laghouat et d'Ain Defla. Selon la direction générale de la Protection civile (DGPC), le premier accident s'est produit ce mercredi, à 06 heures du matin, suite à une violente collision entre un bus de transport de voyageurs et un camion-citerne au niveau de la route nationale N°06, au lieu-dit Zazfana, à environ 35 km de la wilaya de Naâma. «L'accident a causé la mort d'une personne et la blessure de 19 autres personnes, avec des blessures diverses et des cas de choc. Les victimes ont été secourues et transportées à l'hôpital local», indique la DGPC, précisant que «l'opération d'intervention se poursuit». Une enquête a été ouverte par les services de sécurité pour déterminer les circonstances de ce sinistre. Par ailleurs, un autre accident survenu à Laghouat a causé la mort d'un nourrisson et la blessure de 11 personnes suite à une autre violente collision entre un taxi et un véhicule touristique au niveau de la route nationale N°01, dans la commune de Hassi Rmel. Les victimes ont été secourues et évacuées à l'hôpital local, précise la DGPC. Là aussi, une enquête a été ouverte par les services de sécurité territorialement compétents pour déterminer les circonstances de ce sinistre. En outre, le dérapage d'un véhicule au niveau de la route nationale N°04, dans la wilaya d'Ain Defla, a causé des blessures diverses à quatre personnes, selon la DGPC. Plus de peur que de mal, les victimes ont été secourues sur le lieu du sinistre avant d'être évacuées vers l'hôpital local.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTÈRE DE LA SANTÉ
CENTRE HOSPITALO UNIVERSITAIRE SIDI BEL ABBES
DR. ABD EL KADER HASSANI

N° d'identification fiscale du contractant : 40801600002204100001.

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES
N° 24.../2024.

Le Centre Hospitalo-universitaire de Sidi Bel Abbés lance un avis d'appel d'offres National Ouvert avec exigence de capacités minimales pour conclure un marché à commandes RELATIF à **Approvisionnement en produits destinés à la médecine humaine** pour le Centre Hospitalo-universitaire de Sidi Bel Abbés destinées à satisfaire les besoins nécessaires à son activité, comme suit :

- Lot N°01 : Pansements transparent adhésifs.
- Lot N°02 : Applicateurs et clips.
- Lot N°03 : Suture rectale basse et endo-sutures.
- Lot N°04 : Consommable spécifique ophtalmologie.
- Lot N°05 : Consommable cross linking.
- Lot N°06 : Consommable DORC.
- Lot N°07 : Pistolet pour micro boipsie MAGNUM.
- Lot N°08 : Friase diamanté ORL.
- Lot N°09 : Consommable Urologie.
- Lot N°10 : Pince ligassure coelioscopique.
- Lot N°11 : Instrumentation Divers.

Les soumissionnaires peuvent soumissionner pour un ou plusieurs lots

Le soumissionnaire qui n'honore pas la totalité du lot, son offre sera rejetée.

Les soumissionnaires peuvent être attributaires d'un lot comme pour l'ensemble des lots.

Les soumissionnaires intéressés par le présent avis d'appel d'offres peuvent retirer le cahier des charges auprès du Bureau des marchés publics contre le paiement de la somme de trois mille (3.000,00) Dinars, non remboursable à l'adresse suivante :

CENTRE HOSPITALO UNIVERSITAIRE SIDI BEL ABBES
Bureau des marchés publics

Les soumissionnaires peuvent soumissionner pour un seul lot comme ils peuvent soumissionner pour l'ensemble des lots. Les offres doivent être déposées accompagnées des pièces réglementaires énumérées ci après :

1. Une déclaration de candidature renseignée datée, signée et cachetée, qui comprend les éléments suivants :
 - l'agrément du ministère de l'industrie des produits pharmaceutiques.
 - Un extrait du casier judiciaire (en cours de validité) du soumissionnaire s'il s'agit d'une personne physique, du directeur général ou du gérant s'il s'agit d'une société.
 - La copie du Numéro d'identification fiscale (NIF)
 - La copie de l'extrait du registre de commerce électronique
 - La copie de l'extrait de rôle apuré ou avec échéancier en cours de validité
 - le dépôt légal des comptes sociaux, pour les sociétés, exercice 2022 ou éventuellement année 2023
 - Copies certifiées conformes aux Attestation de mise à jour (CNAS-CASNOS) valides au jour de l'ouverture des plis.
1. Une déclaration de probité renseignée, datée et signée selon le modèle ci-joint.
 - La copie de l'extrait de rôle apuré ou avec échéancier en cours de validité
 - Pour les sociétés, une copie des statuts.
 - Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise.
- DAS 2023 et / ou mensuelle trimestrielle 2024.
- un catalogue en langue français et anglais.

- Capacités financières : moyens financiers justifiés par les bilans des trois dernières années 2022-2021-2020 certifiés par un comptable agréé ou un commissaire aux comptes et visés par les services fiscaux pour les entreprises ayant plus de trois ans d'existence/ou la copie de bilan du dernier exercice 2021 certifié par un comptable agréé ou un commissaire aux comptes pour les entreprises ayant moins de trois ans d'existence et les références bancaires.

- Capacités techniques : moyens humains et matériels et références professionnelles (Attestations de bonnes exécutions de même nature signées), délivrées par le maître d'ouvrage public.

- Fiche technique des produits et Certificat de conformité du pays d'origine. Conformément à l'article 69 du décret présidentiel 15-247 portant réglementation des marchés public et délégation du service public; les documents justifiant les informations contenues dans la déclaration de candidature sont exigés uniquement de l'attributaire du marché public qui devra fournir dans un délai maximum de 10 jrs.

NB : la mémoire technique doit être obligatoirement remplie, signée et paraphée, faute de quoi l'offre sera rejetée.

L'Offre technique

1. La déclaration à souscrire renseignée, datée, signée et cachetée selon le modèle ci-joint.
2. Le mémoire technique justificatif renseignée, datée et signée selon le modèle ci-joint.
3. L'engagement de livrer des produits de qualité.
4. Les délais d'exécution ou de livraison.
5. Le cahier des charges portant à la dernière page la mention manuscrite « Lu et Accepté ».

L'offre Financière

- La lettre de soumission dûment remplie, datée, signée et cachetée par le soumissionnaire.
- Le bordereau des prix unitaires en hors taxes, dûment rempli et signé par le soumissionnaire.
- Le détail quantitatif - estimatif de l'offre dûment rempli et signé par le soumissionnaire.
- Lettre d'engagement de la livraison dans les délais.

Les offres seront déposées au bureau des marchés publics du C.H.U de sidi bel abbés sous une seule enveloppe fermée et anonymes portant la mention « A n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres - Avis d'appel d'offres N° ***/2024 à l'intérieur de laquelle se trouveront les trois autres plis qui contiendront l'offre technique (DOSSIER DE CANDIDATURE), (L'OFFRE FINANCIERE PROPOSITION DES PRIX) et (L'OFFRE TECHNIQUE) il sera porté sur chacune des enveloppes soit « Dossier De Candidature » soit « Offre technique » soit « Offre financière ».

La durée de préparation des offres est fixée à (10) dix jours à partir de la date de la première parution du présent avis d'appel d'offres dans deux quotidiens nationaux et le BOMOP. Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

La date de dépôt des offres correspond au dernier jour de la durée de préparation des offres à compter de la première publication avant 12 heures.

L'heure d'ouverture des plis est fixée à 12h00 du même jour en séance public à la salle de réunion de la direction générale du C.H.U de Sidi Bel Abbés.

Le soumissionnaire doit inviter à assister à l'ouverture des plis qui aura lieu le même jour à 12 h00 ou siège de la direction générale.

Le soumissionnaire doit inviter à assister à l'ouverture des plis qui aura lieu le même jour à 12 h00 ou siège de la direction générale.

La durée de validité des offres est égale à la durée de préparation des offres augmentée de trois (03) mois, les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant toute la durée de validité.

LE DIRECTEUR GENERAL

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE NAAMA

DAÏRA D'AIN SEFRA

COMMUNE DE TIOUT

MF/41000200004501801003

N° : 08/2024

AVIS D'APPEL D'OFFRE OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES 2eme FOIS APRÈS AVIS D'INFRUCTUOSITÉ

Le président de l'APC de TIOUT lance un appel d'offres national restreint pour la réalisation de projet suivant :

Etude et suivi, aménagement stade communale et réalisation des vestiaires à TIOUT (Réalisation) 1er tranche**DOFFRE TECHNIQUE :**

- 1- La déclaration à souscrire.
- 2- Copie de registres de commerce CNRC.
- 3- Déclaration de probité.
- 4- Extrait de rôle original ou copie légalisée par les services de l'impôt.
- 5- Code fiscal + C20 Année 2024.
- 6- Qualification professionnelle principale Bâtiment 04 et plus
- 7- Attestation situation CNAS.
- 8- Attestation situation CASNOS.
- 9- Attestation situation CACOBATH.
- 10- Reçu de paiement de 5.000.00DA.
- 11- Attestation de dépôt légal des comptes sociaux délivré par la CNRC pour les entreprises soumissionnaires régies en SPA-EURL-SARL-SNC- et les SCS précisant le dépôt légal des comptes sociaux

IDOFFRE FINANCIÈRE : 1- La soumission

- 2- Le bordereau des prix unitaire.
- 3- Devis quantitatif et estimatif avec délai de la soumission.
- IDDOSSIER DE CANDIDATURE :** 1- Une déclaration de candidature.
- 2- Une déclaration de candidature.
- 3- Capacités professionnelles, Capacités financières.....

La date limite de dépôt des offres est fixée à DIX (10) jours à compter de l'avis de consultation.

Le dépôt de soumissions doit être opéré auprès du secrétariat du président de L'APC de la commune de TIOUT

Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des

enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention « dossier de candidature », « offre technique » ou « offre financière », selon le cas. Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention « à n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres - appel d'offres n° l'objet de l'appel d'offres ».

Les entreprises peuvent consulter ou retirer les dossiers techniques afférents à la réalisation du projet tous les jours ouvrables à la : COMMUNE DE TIOUT

Le délai de validité des offres est de quatre vingt Dix (90) jours.

L'ouverture des plis aura lieu en présence des soumissionnaires qui le souhaitent le dernier jour

de la clôture des offres au siège l'APC de Tiout à 11:00 heures.

Le P/APC

LE CARREFOUR D'ALGÉRIE ANEP N° : 2431011850 19.09.2024

FEDERATION ALGERIENNE DES DONNEURS DE

SANG Affiliée à la fédération international des

organisations des donneurs de sang



لجنة المتبرعين بالدم لولاية وهران

Comité des donneurs de sang de la wilaya d'Oran

نداء إلى ذوى القلوب الرحيمة

نداء نوجهه إليكم بصوت أهات وألام المرضى المحتاجين إلى قطرة من دمكم، وخاصة إلى مرضى السرطان الذين يحتاجون خاصة إلى صفائح الدم البيضاء، تلك المادة الحيوية التي بفضلها نستطيع انقاذ حياة هؤلاء المرضى إن شاء الله وبفضله، فلا تبخلوا عليهم وكونوا كرماء فانتهم بالنسبة لهم الأمل في الحياة ومكافحة شبح مرض السرطان الذي لم تسلم منه حتى الأطفال البريئة التي لم تبرح منذ ولادتها المستشفيات للمعالجة.

وباسم الجمعية وجميع المرضى نقدم لكم جميع تشكراتنا، ودعواتهم المستجابة لمساعدتكم وكرمكم اللذان رسما الفرحة والأمل على وجوههم وساعدتهم على التخلص من هذا المرض.

من يهمة الأمر الاتصال بالأرقام التالية: /0554321403 /0792906730

0772367115

ع/مكتب الجمعية

رئيسة الجمعية السيدة: سرير

Siège social : Pavillon Chalet N°08 – CHUO E-mail :

serir.soumaya@yahoo.com

Compte bancaire CPA agence Oran Soummam 041 418

249461

Fax : 041.45.51.74, tel : 0772367115/ 0554321403/0792906730

Le phénomène «Pomme de terre» agace au plus haut point Le sentiment d'exaspération monte chez les consommateurs

Par B. Habib

Après avoir, durant longtemps, oscillé entre les 90 et 120 DA le kilo, le tubercule a atteint les 150 DA sur le marché, de quoi susciter un mécontentement généralisé des consommateurs et par là même, ouvrir une nouvelle brèche sur cette hausse, pour le moins inexplicable, des prix des légumes, malgré une embellie de la production. La pomme de terre qui est en train, depuis trois semaines, de défier les règles et les pratiques commerciales en ces temps de grande production de produits de la terre, est le sujet de prédilection des consommateurs, après la flambée des prix de la viande de volaille et ceux des poissons, ces deux produits considérés des «pauvres», étant donné que la viande rouge est depuis belle lurette le produit de luxe et donc inaccessible aux consommateurs, au pouvoir d'achat limité; le prix du tubercule, ce légume des pauvres est en train d'emprunter une trajectoire asymp-



totique et rien ou presque n'augure que ses prix vont fléchir dans les prochains jours. La «main de fer» des intermédiaires et autres relais qui n'ont rien à voir avec la filière agricole, a pourtant pesé de tous son poids sur la balance. Selon un spécialiste de la filière, son pari actuel est un nouveau record en ce sens qu'il n'a jamais égalé auparavant un plafond

aussi vertigineux. A 150 DA, le prix de pomme de terre a enflammé les tablettes de la filière non sans avoir attiré des soupçons et des interrogations sur les vraies raisons ayant conduit à une telle situation et au sentiment de pourrissement nourri par une certaine rengaine des consommateurs, à l'égard de la flambée injustifiée des prix de certains légumes.

Mendicité

Prolifération inquiétante chez les subsahariens

Par YUCEF CHAIBI

La mendicité chez les enfants africains en particulier des Maliens et Nigériens de plus en plus nombreux à Oran. Brandissant souvent une petite tasse creuse et demandant l'aumône, surtout au niveau des feux tricolores des restaurants, des commerces, des mosquées... Un moment fort désagréable qui provoque une gêne généralisée, car ces enfants, souvent en très bas-âge, sont utilisés comme des "appâts" humains par des parents affalés sur un carton, devant lequel ils ont également placé des assiettes. Ce phénomène prend de l'ampleur. Des femmes et des enfants en bas âge ne sont venus que pour mendier, tous les carrefours et devant les feux tricolores, allongés sur le trottoir. Vêtus de haillons, ils sollicitent la charité des passants. Si un tel spectacle est particulièrement épouvantable dans un cadre aussi prospère, il n'a rien d'anormal dans le tissu urbain Oranais. En réalité, ces manifestations de pauvreté et de dénuement extrêmes sont devenues tristement familières dans tout le pays. La plupart ne sont pas venus pour travailler ou étudier, mais pour mendier de la plus abjecte des façons. En matière de mendicité infantile, réfugiés ces subsahariens, en majorité des femmes et enfants ne sont venus que pour mendier. On les trouve dans tous les coins de la ville envahis dès les premières heures de la journée par des groupes d'enfants qui trouvent à mendier auprès des automobilistes; la circulation est intense au niveau de ces sites et les arrêts de véhicule régulés par des feux de circulation. Ce qui permet d'approcher un grand nombre de personnes. Tous les passants et les automobilistes d'Oran ont certainement été



confrontés aux assauts incessants et surtout insistants de petits enfants subsahariens brandissant une petite assiette creuse et demandant l'aumône. Un moment fort désagréable qui provoque une gêne généralisée pour les automobilistes et pour les piétons. Au moment où les droits de l'enfant semblent être d'actualité,

la triste réalité vécue par de nombreux innocents de par le monde vient contredire toutes les actions menées jusque-là et s'impose aujourd'hui avec force aux passants qui constatent avec impuissance et désespoir la prolifération de ces gosses faisant face aux innombrables contraintes de la vie.

Pour l'accompagnement des viticulteurs «L'Ecole au champ» réalise des résultats encourageants

«L'Ecole au champ», spécialisée dans la formation des producteurs de vignes et des arbres fruitiers a donné des résultats encourageants dans le perfectionnement des aptitudes des investisseurs ayant opté pour cette activité et l'amélioration qualitative et quantitative de la production, a indiqué le président du Conseil professionnel de la filière viticole de la wilaya d'Oran, Mourad Belayachi. « L'école au champ », appelée également « Champ-école » (Farmers in fields School), lancée à l'initiative de la Station de protection des végétaux (SPV) de Misserghine, au début de la saison agricole 2023-2024, a « donné des résultats probants dans le domaine du développement de la viticulture et des mécanismes d'accompagnement et de développement des performances des professionnels de la filière dans la production de diverses variétés de raisin dans la wilaya d'Oran », a déclaré à l'APS M. Belayachi. Cette expérience, qui a eu lieu au niveau de la ferme viticole « Belkalfat Abdelaiz », sise dans la commune d'El-Ançor, ayant ciblé des viticulteurs de la région, a permis également à de nouveaux investisseurs spécialisés dans l'arboriculture fruitière d'acquérir de nouvelles connaissances et de consolider celles déjà acquises en lien avec leur filière d'activité et d'enrichir leur expérience dans la conduite des itinéraires techniques, notamment, l'entretien des vignes, le traitement des maladies cryptogamiques et la lutte contre les insectes nuisibles, signale-t-on. La formation, qui s'est déroulée en présence de représentants d'entreprises spécialisées dans ce domaine, et encadrée par des ingénieurs de la SPV de Misserghine, a été marquée par la présentation de cours en rapport avec diverses thématiques, notamment la taille de la vigne, l'analyse écologique de l'exploitation agricole, la fertilisation du sol, ainsi que le « diagnostic » précoce des pathologies végétales, indique-t-on. La Direction des Services agricoles (DSA) de la wilaya d'Oran prévoit, cette année, un accroissement notable de la production du raisin, tablant sur un volume de 29.000 quintaux, contre 23.000 engrangés durant la saison précédente, selon le président du bureau de viticulture et de l'arboriculture fruitière relevant de la même direction, Abdelkader Bendjenna.

Eau potable

Des perturbations à Oran en raison de travaux de maintenance

Des perturbations de l'AEP ont été signalées à Oran mardi dernier dans la partie Est, ainsi que dans certains quartiers de la partie Ouest, en raison de travaux de maintenance. Ces travaux visent à réparer d'importantes fuites situées dans le couloir MAO (Mostaganem-Arzew-Oran). La durée des travaux a été estimée à 48 heures, selon la Société de l'eau et de l'assainissement (SEOR). Si tout se déroule bien, la reprise du programme de distribution d'eau reprendra 24 heures après la fin des travaux, une fois les réservoirs et les conduites remplis. Les perturbations affecteront l'ensemble de la partie Est de la wilaya, allant d'Arzew à Bir El-Djir, ainsi que quelques quartiers de la partie Ouest des communes d'Oran et d'El-Hassi.

Célébration de la journée nationale de l'imam dans l'Ouest du pays

Distribution d'arrêtés d'intégration d'imams dans différents grades

Les célébrations de la Fête nationale de l'imam, qui coïncide avec le Mawlid Ennabaoui echarif, ont donné lieu dans les wilayas de l'Ouest du pays à la distribution d'arrêtés d'intégration d'imams dans différents grades, en plus d'un hommage rendu aux enseignants et récitants du Saint Coran. Dans la wilaya d'Oran, la Mosquée Pôle "Abdelhamid Ibn Badis" a accueilli cet événement en présence des autorités civiles et militaires de la wilaya, où l'importance du rôle du message des imams dans l'éducation, l'enseignement de la religion

islamique, la contribution efficace à la préservation du référent religieux et des composantes et principes de la nation ont été soulignés. A cette occasion, des arrêtés d'intégration ont également été distribués à un certain nombre d'imams, sachant que 443 imams ont été intégrés dans différents grades, tels que le rang d'excellent imam, imam prédicateur et premier imam prédicateur, outre l'octroi de 25 omra à l'initiative des autorités locales et en honorant des enseignants du Coran dans les écoles d'été, sachant que l'effectif des élèves des écoles cora-

niques à Oran a atteint 60.000 élèves. Dans la wilaya d'Aïn Temouchent, le secteur des affaires religieuses et des wakfs a été renforcé par une nouvelle mosquée mise en service ce dimanche. Le wali, M'hamed Amoumen, a supervisé la dénomination de la mosquée au nom de l'imam martyr Medjahdi Abdelkader, dit Si Rahmoun, né en 1909. On lui attribue la fondation de la première branche de la zaouia Tidjanian dans la commune de Sidi Ben Adda, en 1940, où des dizaines de récitants du Coran ont obtenu leur diplôme sous sa direction.

Accidents de la circulation
à Sidi Bel Abbès

Urgence routière et enjeux d'une mobilisation collective

La recrudescence des accidents de la route dans la wilaya de Sidi Bel Abbès a atteint un seuil critique. Les deux drames survenus lundi et mardi dernier sur la nationale 13, l'un faisant deux victimes et l'autre blessant quatre personnes témoignent d'une situation préoccupante qui exige une réponse urgente et coordonnée. Ces événements tragiques s'inscrivent dans un contexte plus large de hausse des accidents de la route dans la région, suscitant une vive émotion et une prise de conscience collective face à l'ampleur du phénomène. Les causes de ces sinistres sont multiples et complexes à savoir la vitesse excessive, le comportement dangereux, la consommation d'alcool ou l'état des infrastructures... etc. Face à cette situation alarmante, les autorités locales ont, dans le cadre du programme national lancé dès ce mardi en présence des directeurs de wilaya, du transport, de la protection civile, des travaux publics, de la gendarmerie nationale, des services de la police et des représentants de la société civile ayant trait avec la circulation, une vaste campagne de sensibilisation à travers tout le territoire de la wilaya. Cette initiative, portée par le premier responsable de l'exécutif de wilaya, Chibani Samir, vise à mobiliser l'ensemble des acteurs de la société civile et à promouvoir une culture de la sécurité routière. Une analyse approfondie des accidents récents révèle une complexité des facteurs en jeu. Si les comportements individuels des usagers de la route sont souvent pointés du doigt, il convient également de souligner les insuffisances en matière de signalisation et de contrôle. De plus, les conditions météorologiques peuvent aggraver les risques, notamment en période hivernale. La lutte contre l'insécurité routière constitue un enjeu de santé publique majeur. Elle nécessite une approche globale et multidisciplinaire, impliquant l'ensemble des acteurs concernés à savoir les pouvoirs publics, les forces de l'ordre, les professionnels de la santé et les associations.

Med Nouar

Maghnia

Dégradation alarmante de l'hôpital public «Chaabane Hamdoun»

L'établissement public hospitalier "Chaabane Hamdoun" de Maghnia qui prend en charge des milliers d'habitants, voire plus en période estivale, traverse une crise sans précédent. La population de l'extrême ouest du pays dénonce une gestion défailante qui semble avoir plongé l'hôpital dans une situation critique. Parmi les dysfonctionnements majeurs signalés, l'absence totale et particulièrement inquiétante de médecins spécialistes. Le service d'ophtalmologie, autrefois équipé de trois médecins, se retrouve aujourd'hui sans aucun spécialiste. La situation est tout aussi préoccupante au sein du service de maternité et d'obstétrique où le manque de personnel qualifié compromet la prise en charge des patientes. La gestion chaotique de l'établissement a également affecté le moral du personnel médical et administratif. Les plaintes de la population se concentrent principalement sur le service des urgences où le désordre est omniprésent. Les malades, souvent en détresse, ne savent plus à qui s'adresser et aucune priorité n'est donnée aux cas urgents. Le manque d'indications et l'attente interminable dans un climat de confusion ne font qu'aggraver la situation. Par ailleurs, l'hygiène, autrefois exemplaire, a drastiquement chuté, transformant l'hôpital en un lieu insalubre, avec la présence de chats errants. Le manque d'équipements tels que le scanner et l'échographe ainsi que la pénurie de médicaments, viennent s'ajouter à la longue liste de griefs. Face à ce tableau inquiétant, la population a lancé un appel via les réseaux sociaux, demandant l'intervention des autorités locales dont le wali et le directeur de la santé publique, pour remédier à cette situation et remplacer la Direction actuelle de l'établissement.

AMMAMI Mohamed

Rentrée sociale à Tissemsilt

De nouvelles structures pour la rentrée scolaire 2024/2025

Par ABED MEGHIT

Le wali de Tissemsilt, M. Bouzaid Fethi, a présidé une réunion de travail, en présence des membres du Conseil de wilaya. En effet, lors de la rencontre, plusieurs points ont été examinés dont la situation générale de développement dans les communes et le suivi des préparatifs de la prochaine rentrée scolaire. Le wali a donné plusieurs instructions, dont la préparation des établissements scolaires par l'engagement des opérations de maintenance et de nettoyage. Notons que la wilaya de Tissemsilt va réceptionner cette année 31 infrastructures scolaires. Le secteur de l'éducation s'enrichira, dès la rentrée scolaire 2024/2025, de nouveaux établissements qui viendront renforcer ceux déjà existants, notamment au niveau des trois cycles. En effet, la réception de nouveaux sites d'habitat à travers la wilaya et notamment au niveau des centres urbains, a amené les responsables à réfléchir sur une stratégie de suivi qui a permis la réalisation et l'ouverture, pour la prochaine rentrée scolaire 2024/2025, de plus de 30 nouvelles infrastructures scolaires. Parmi ces nouvelles structures, figurent 03 groupes scolaires (Bordj Emir Abdelkader, Theniet El Had et Bordj Bounâama), 01 lycée (cité AADL) à Tissemsilt, 02 nouveaux collèges d'enseignement moyen (CEM) situés à la cité Nebar et à la cité des 1.400 logements (AADL) du chef-lieu de la wilaya, 07 cantines scolaires dont 04 à Tissemsilt, 02 à Theniet El Had et 01 à El Malaab, sans



oublier les 03 salles de sport construites dans les lycées «Rabah Bitat» et «Mohamed Bounâama» de la commune de Tissemsilt, 02 demi-pensionnats établis au CEM «Sahli Saïd» et dans la commune de Lardjem ainsi que plus de 50 classes d'extension dans le cycle primaire, moyen et secondaire. Des espaces d'éducation physique ont également été aménagés dans toutes les écoles primaires de la wilaya. Concernant les ressources pédagogiques, 21 points de vente de livres scolaires ont été mis en place, en plus de 09 librairies agréées par la wilaya et des annexes de l'Office national du livre scolaire. Il est important de noter que le livre d'anglais pour la 5ème année primaire sera disponible dans tous les établissements scolaires et points de vente de la wilaya. En termes d'effectif, le cycle primaire compte plus de 45.845 élèves, le cycle moyen 34.306 élèves et le cycle secondaire 14.373 élèves. Ces élèves sont encadrés par plus de 1.280 enseignants dans le cycle secondaire, 1.890 dans le cycle

moyen et 2.414 dans le cycle primaire. Ce qui permettra d'améliorer les conditions de scolarisation et le régime alimentaire des élèves et d'atténuer le phénomène de la surcharge des classes dans certains établissements éducatifs de la wilaya, selon la même source. Lors de l'inspection des structures du secteur, en prévision de la nouvelle rentrée scolaire, le chef de l'exécutif de wilaya, Bouzaid Fethi, a affirmé que ses services avaient pris toutes les mesures nécessaires pour assurer de bonnes conditions de scolarisation aux élèves notamment celles liées au transport scolaire, aux repas chauds régulier ainsi que l'équipement des établissements scolaires en chauffage, en plus d'assurer la disponibilité des manuels scolaires tous paliers confondus. S'agissant de la prime de solidarité scolaire, le même responsable a indiqué que la préparation des listes des élèves concernés a été achevée et la prime sera versée dans les comptes des bénéficiaires avant la nouvelle rentrée scolaire.

Mostaganem

Des décennies après, Tigditt ne figure sur aucun plan de développement

Par Charef Kassous

Tigditt, ce grand quartier, cet antique espace de la ville de Mostaganem, celui qui a vu naître le nationalisme à une époque où l'oppression coloniale faisait rage, celui qui a donné ses enfants en sacrifice pour l'indépendance, celui qui a marqué une glorieuse page de l'histoire de cité...celui que l'on oublie sur les feuilles de routes du développement. Tigditt se souviendra toujours de tous les responsables qui se sont succédé et qui ont fait pis de son avenir. Ce faubourg maltraité par sa géographie, marginalisé par les responsables, sans développement visible a été investi, à une époque donnée, par l'obscurantisme conséquence de l'absence de l'Etat qui a ignoré sa prise en charge. Et les effets ont été monstrueusement caustiques pour sa population qui n'arrive pas à panser ses blessures jusqu'à ce jour. Tigditt porte gravée son histoire mais on lui a collé un cliché qui n'est pas le sien. Cette partie de la commune représentant presque le tiers du tissu urbain, séparée par l'Oued Ain Sefra ne connaît pas les responsables car ils ne s'y rendent presque

jamais en bas. Ce quartier même de par sa grandeur, son héroïque histoire et le nombre de sa population n'a toujours pas bénéficié de plan de développement digne de ce qu'il représente. Faut-il rappeler que cette partie de la ville n'est toujours pas sortie de sa léthargie et continue à être un lieu de non droit. A défaut de structures de l'Etat dans ce quartier, l'exclusion est percevable, tous les maux s'y installent et tout peut être permis. En dehors de l'intérieur des établissements scolaires, même le drapeau national n'existe pas. Sahat Echouhada en témoignera de la valeur de ce quartier... «El Qahira», néanmoins, il faut le savoir. La jeunesse, assez importante en nombre, est restée loin de l'intérêt des responsables car à défaut de structures de loisirs, de culture, de sport... Celle-ci demeure sous la menace de tomber dans la délinquance et devenir un potentiel proie du banditisme. Dans les labyrinthes de Tigditt, on croise le malaise, le poids d'un cadre de vie indigne à un quartier ayant tout donné. Sur le plan économique en général, c'est illusoire et dans ce désert, l'emploi est impossible. Face au taux de chômage élevé, d'autres pratiques «illicites»

occupent la jeunesse de Tigditt. Par conséquent, plus de 15 % de la population carcérale sont du quartier d'en bas et c'est fastidieux. Avec l'implantation de la cité administrative à la Salamandre, on a enfoncé le clou, éloignant Tigditt de toute autorité et cet éloignement génère chez ses habitants une atmosphère d'abandon et un sentiment de mépris. On peut considérer que cette zone est aussi une zone d'ombre urbaine. Toutefois, les élus de l'APC et parmi eux des enfants de Tigditt n'ont pas encore daigné faire un état des lieux pour envisager apporter à ce faubourg de la vie et du développement. Pour rappel, le maire et son staff, sans se soucier de la décadence du quartier, ont assisté à une activité folklorique à Souika, sur la place des martyrs comme si Tigditt avait besoin de folklore. Tigditt a besoin d'être valorisée comme cité par des projets qui apporteraient de l'hygiène, de la verdure, du confort et de la quiétude à ses habitants. Les habitants de Tigditt aspirent à un cadre de vie sain avec une autorité présente... À ce rythme, Tigditt pourrait replonger dans des aventures idéologiques à ne plus s'en sortir.

Foire de la rentrée scolaire à Blida

15 artisans au rendez-vous

Quinze (15) artisans participent à la Foire de la rentrée scolaire organisée par la Chambre d'artisanat et des métiers (CAM) de Blida, a-t-on appris samedi auprès des organisateurs. Cette Foire qui propose des fournitures scolaires produits par des artisans est la première du genre organisée par cette chambre, en coordination avec les directions du commerce et de l'industrie de la wilaya, a indiqué le directeur de la CAM, Saâdi Ait Zerrouk. L'objectif de cette manifestation, abritée par le hall de la CAM, sis à la cité AADL d'Ouled Yaich, est d'encourager les artisans à faire montre de leurs capacités et talents dans divers

domaines, tout en leur permettant de commercialiser leurs produits dans les meilleures conditions possibles, a-t-il ajouté. Un afflux considérable de visiteurs est enregistré au niveau de cette Foire où sont exposés différents articles réalisés par des artisans, dont des tabliers scolaires destinés aux élèves des trois cycles éducatifs et proposés à des prix compétitifs, outre des cartables et des trousseaux en cuir, entre autres. La manifestation, qui se poursuivra jusqu'à fin septembre, englobe également des stands de vente de manuels et fournitures scolaires à des prix compétitifs, afin de permettre aux parents d'élèves d'acquiescer, sur le

même site, tout ce dont leurs enfants ont besoin pour la rentrée. De nombreux artisans participant à cette Foire ont loué, dans leurs déclarations à l'APS, la tenue de cet événement commercial, qui leur offre l'opportunité de promouvoir leurs produits et de les vendre.

A noter que la direction locale du commerce, en coordination avec nombre d'opérateurs économiques locaux, a initié une Foire similaire à proximité du stade Mustapha Tchaker, où une affluence nombreuse de citoyens de différentes wilayas est enregistrée en raison de la multitude de fournitures scolaires qui y sont proposées à des prix abordables.

Usine General Electric Algeria Turbines de Batna

La fabrication d'équipements de transport d'électricité à partir de août 2025

L'usine de la société General Electric Algeria Turbines (GEAT) d'Ain Yagout (Batna), réalisée dans le cadre d'un partenariat entre le groupe Sonelgaz et l'opérateur américain General Electric (GE) entamera "en août 2025" la production d'équipements de transport d'électricité, a indiqué, samedi dernier, le directeur général adjoint de cette usine, Hassane Bouguerra. Les équipements devant être fabriqués en Algérie, dans le cadre de l'extension de l'usine GEAT, sont liés aux centrales électriques haute tension, a précisé le même responsable à l'APS en marge du lancement d'une opération d'ex-

portation d'une importante cargaison d'équipements électriques vers l'Irak. Les équipements que l'usine d'Ain Yagout produira dès août 2025 visent à répondre aux besoins de Sonelgaz et du marché national dans ce domaine, les excédents de production devant être destinés à l'exportation, a souligné la même source, ajoutant que cette extension devrait créer "entre 180 et 200 nouveaux emplois en 2025 et 2026, doublant ainsi le nombre de travailleurs". Le président du conseil d'administration de GEAT, Nazim Skandrani, a souligné, de son côté, que l'usine s'appuie sur l'expertise et les compétences algériennes

qui ont bénéficié d'une formation spécialisée cumulant 30.000 heures dans le domaine, et ajouté que l'usine, qui en est à sa troisième opération d'exportation, est spécialisée dans la fabrication de turbines, de générateurs électriques et de pièces de rechange de turbines. Le coup d'envoi de l'exportation d'une cargaison d'équipements électriques vers l'Irak a eu lieu en présence de responsables de Sonelgaz, conduits par le directeur général de la Société algérienne des industries électriques et gazières (SAIEG), Youcef Defdaf, de cadres de l'usine GEAT et du wali de Batna, Mohamed Benmalek.

Bouira

Lancement des travaux de réhabilitation de la pente autoroutière de Djebahia



Des travaux d'entretien et de réhabilitation des sections dégradées de la pente autoroutière de Djebahia, ouest de Bouira, ont été lancés depuis quelques jours, a-t-on appris jeudi auprès de l'Algérienne des Autoroutes (ADA). La réhabilitation et d'entretien de la descente autoroutière de Djebahia, dont les travaux ont été lancés depuis quelques jours, a pour objectif d'éviter des accidents sur les sections endommagées par le poids-lourds, a expliqué à l'APS Mohamed-Salah Metiche, responsable à l'ADA. Un délai de dix jours a été accordé à la société

Algérienne des travaux routiers (ALTRO), de droit public, pour parachever les travaux de frisage des sections dégradées le long de la descente autoroutière de Djebahia, ayant connu de graves accidents ces dernières semaines, rappelle M. Metiche. « Cette opération rentre dans le cadre des mesures d'urgence prises pour éviter d'autres accidents sur cet axe autoroutier », a-t-il fait savoir, ajoutant qu'il sera également procédé à « une mise en place de la signalisation horizontale et au renforcement des plaques existantes ». Plusieurs sections autoroutières connaissent de sérieuses

dégradations sur le long de la descente de Djebahia à cause de la surcharge des camions et autres véhicules poids-lourds qui empruntent cette voie, selon le même responsable. Après cette opération de frisage, des travaux de reprise des enrobées seront lancés avec l'utilisation de bitumes modifiés selon l'expertise établie par le Laboratoire central des travaux publics (LCTP), a fait savoir M. Metiche. « Un cahier des charges a été élaboré et un avis d'appel d'offre a été lancé pour le choix de l'entreprise pour mener ces travaux d'ici le mois de novembre », a-t-il précisé.

El Mekhouad (Constantine)

02 morts suite à un effondrement de déblais lors de travaux

Deux personnes ont trouvé la mort lundi suite à l'effondrement de déblais au cours de l'exécution de travaux sur le tronçon de la RN-27 traversant la région El Mekhouad, dans la commune de Hamma Bouziane (Constantine), apprend-on de la direction locale de la Protection civile. Les secouristes de la Protection civile de Hamma Bouziane et des unités de Zighoud Youcef et Sissaoui Slimane (Constantine) sont intervenus à El Mekhouad dans la commune de Hamma Bouziane pour dégager les deux victimes de la fosse où ils ont été ensevelis suite à l'effondrement de déblais lors de travaux d'élargissement de la RN-27, a indiqué le responsable de la cellule de communication de cette direction, le commandant Abderrahmane Lagraâ. Les deux victimes âgées de 48 et 49 ans mortes sur place ont été dégagées et évacuées vers la morgue du CHU Ben Badis de Constantine, a ajouté la même source. Une enquête a été ouverte par les services de sécurité territorialement compétents pour déterminer les circonstances de cet accident mortel, a-t-on précisé.

Alger

Ouverture de la 3ème édition du Salon «Educteck»

La 3ème édition du Salon de l'éducation, de la formation professionnelle, de l'enseignement supérieur et des technologies de la connaissance (EDUCTECK) s'est ouverte, mardi au Palais des expositions (Alger), avec la participation de près de 100 exposants. Placé sous le slogan "L'intelligence collective au service de l'apprentissage", le salon vise à créer "un espace de dialogue, de réflexion et d'innovation dans le domaine de l'éducation et des techniques éducatives". Les organisateurs aspirent à ce que l'édition 2024 soit "plus riche et variée en termes d'innovations et de débats sur l'avenir de l'éducation et de la formation professionnelle en Algérie, notamment en matière d'apprentissage en ligne". A ce titre, le commissaire du salon, Abdenour Derias a affirmé que cette édition permettra à "tous les acteurs du domaine de l'éducation et de l'apprentissage, des technologies de la connaissance, de la numérisation, de l'économie de la connaissance et de l'intelligence artificielle, de découvrir les nouvelles innovations, de développer les compétences, et d'échanger des expériences, techniques, applications et logiciels". Ce salon de quatre (4) jours constitue une opportunité pour rassembler chercheurs et développeurs dans le domaine de l'éducation, avec un programme "intensif" prévoyant des conférences sur divers sujets et spécialités, suivies de débats sur l'éducation ainsi que les moyens de la développer, ajoute M. Derias. De son côté, la directrice de l'Institut national de recherche en éducation (INRE), Radia Bernaoui a affirmé que ce partenariat, premier du genre, "vise à renforcer la coopération entre les établissements d'enseignement et de recherche d'une manière qui traduit l'engagement commun à améliorer le niveau d'éducation à travers l'utilisation des technologies de pointe au service des générations futures". Elle a, par là même, souligné l'importance de "cette rencontre scientifique et professionnelle", qui constitue "une opportunité pour les établissements de recherche et les entreprises économiques d'explorer les possibilités de communication et de renforcer des partenariats efficaces entre les parties concernées pour parvenir à la complémentarité entre la recherche scientifique et les besoins économiques, au service du développement durable, et renforcer le rôle des jeunes dans l'entrepreneuriat". Le salon "Educteck" est organisé sous le patronage du ministère de l'Economie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises, du ministère des Poste et des Télécommunications et du Conseil supérieur de la jeunesse (CSJ).

Il manquera les éliminatoires de la prochaine CAN

Bennacer en Vert, pas avant mars 2025

Par Rachid BELARBI

Déjà privé de six mois de compétition officielle en raison de son opération au genou droit, le milieu de terrain Ismaïl Bennacer devra encore rester sur la touche pour au moins quatre autres mois en raison de sa méchante blessure au mollet. «L'AC Milan peut confirmer qu'Ismaïl Bennacer a été opéré ce matin en Finlande. L'opération du mollet droit a été réalisée par le Dr Lasse Lempainen. Sa période de convalescence est estimée à quatre mois » a, en effet, indiqué le club italien dans un communiqué publié sur son site officiel. Le champion d'Afrique des nations 2019 avec les Verts ne rejouera, de fait, pas avant 2025 et prolongera, bien malgré lui, le doute à propos d'un possible retour au premier plan après sa sérieuse blessure au genou en demi-finale de Champions League, face au rival intériste. Logiquement, il ne fera pas partie du groupe convoqué par Vladimir Petkovic pour les deux prochaines fenêtres internationales de la FIFA. D'ores et déjà forfait pour la réception du Togo le 10 octobre au stade du 19 mai 1956 d'Annaba, Bennacer sera également absent lors du voyage à Lomé pour rencontrer le même adversaire trois jours plus tard pour le compte des 4ème et 5ème journées des éliminatoires de la CAN-2025. Le Milanais manquera



tout autant les 5ème et 6ème journées de ces qualifications face à la Guinée Equatoriale et au Libéria en novembre. En revanche, si le protocole de reprise se passe comme prévu, il retrouvera les Verts au meilleur moment, soit pour les rendez-vous du mois de mars en éliminatoires de la Coupe du monde 2026, au Botswana puis face au Mozambique. Ce qui serait, en soi, une excellente nouvelle vu la gravité de sa blessure. Opéré du mollet droit, donc, par Dr finlandais Lasse Lempainen seize mois après avoir été opéré du genou droit par le Dr français Bertrand Sonnerly Cottet, l'ancien grand espoir d'Arsenal ne pourra reprendre le fil de sa carrière qu'après avoir bouclé ses 27 ans qu'il fêtera (sobrement, comme à son

habitude) le 1er décembre prochain. A un âge où le footballeur professionnel est au summum de son art, notamment sur le plan physique, Ismaïl Bennacer aura le difficile défi de devoir faire avec une jambe droite qui aura déjà subi deux opérations lourdes, au genou et au mollet, en moins d'un an et demi ! Forcément fragilisé par un tel bulletin de santé, le milieu de terrain dont le contrat avec le club lombard court jusqu'en juin 2027, ne retrouvera la plénitude de ses moyens que lorsque la saison 2024-2025 attaquera son dernier trimestre étant donné qu'il faudra certainement s'attendre à quelques pépins d'ordre musculaire comme tous ceux qui reviennent d'une longue période de convalescence en connaissent.

17èmes Jeux paralympiques de Paris-2024

"Les résultats obtenus à Paris n'étaient nullement facile à réaliser"

Les résultats obtenus par les athlètes handisport algériens aux 17es Jeux paralympiques de Paris-2024, "n'étaient pas du tout facile à réaliser", a estimé le Chef de la délégation Sid Ahmed Elasri, mardi, lors de la conférence de presse animée à Alger, pour dresser le bilan de la participation algérienne, qualifiée au passage "d'excellente" sur tous les plans. "Il faut savoir que ni les médailles obtenues (6 or et 5 bronze), ni les performances réalisées (six 4es places et plusieurs finales), n'étaient acquises à l'avance. La mission de nos athlètes était difficile malgré la bonne préparation et les moyens mis à leur disposition par l'Etat", a déclaré Elasri, qualifiant les performances obtenues par les athlètes d'historique dans les annales du handisport algérien. Outre les onze médailles obtenues dont six en or (le second meilleur résultat après ceux d'Athènes en 2004), les athlètes algériens ayant pris part au rendez-vous parisiens, ont réussi trois records des Jeux, par Athmani Skander Djamil (100m/T13), Djelal Safia (poids/F57) et Nassima Saifi (disque/F57), le record d'Afrique de Thelaidjia (400m/T36) et plusieurs meilleures performances personnelles de l'année. "La particularité de notre participation à cette édition des JP-2024 est que les quatre disciplines auxquelles ont pris part nos représentants ont été médaillées (para-athlétisme, para-judo, para-powerlifting et para-canoë) dont c'est une satisfaction de plus. Parmi les 26 athlètes engagés neuf sont revenus avec des consécutions, une moyenne très appréciable, en raison surtout du niveau des compétitions qui a beaucoup évolué", a expliqué Elasri qui est également président de la Fédération algérienne handisport (FAH). Ce qui a mis du piment aussi à cette neuvième participation algérienne aux JP est le fait d'avoir terminé les Jeux à la 25e place sur 86 pays médaillés et 186 inscrits aux jeux, sans oublier que l'Algérie a terminé à la première place aux niveaux africain et arabe et avec moins d'athlètes engagés. "Je suis un président de fédération comblé par toutes ces performances et ce nombre de médailles.

Tournoi UNAF des clubs féminins U20

Afak Relizane couronnée sacrée championne

Par B. Moncef

Le club de football féminin d'Afak Relizane, représentant l'Algérie durant le tournoi de l'Union Nord-Africaine de football (UNAF), pour la catégorie des moins de 20 ans, organisé du 4 au 11 septembre en Tunisie, fait son retour en Algérie après avoir réussi des prouesses inédites, en remportant avec mérite, le titre de championne de cette compétition. Les filles de l'entraîneur le plus titré des compétitions sportives féminin en Algérie, Monsieur Sid Ahmed Mouaz, en outre de défier les difficultés de se déplacer vers la Tunisie en bus, un trajet qui a duré plus de 25 heures, elles ont enchaîné des victoires sans recevoir un seul but, devant les quatre équipes qui sont ASF Soussse, CF Akbou, US Tunis et Pyramids Égyptienne. Après avoir remporté l'UNAF avant même la fin du tournoi, vu son classement, l'AFAK Relizane s'est également vu attribuer le titre de l'équipe la plus fair-play du tournoi. En effet, l'équipe n'a reçu que quatre cartes jaunes. Et meilleure attaque et meilleure défense avec 17 buts marqués sans en recevoir un seul. Le titre de la meilleure buteuse a été attribué à Azouz Siham avec six (06) buts. « Voilà encore une fois, et comme c'est la coutume d'Afak Relizane de porter haut notre drapeau Algérien, durant les compétitions internationales, nos héroïnes ont décroché ce titre que je considère une victoire pour l'Algérie en premier et à Relizane » a déclaré l'entraîneur Sid Ahmed Mouaz aux



média, pour ajouter : «Ce trophée international vient s'ajouter aux 39 autres titres que notre équipe a récoltés durant son parcours sportif»

Président de la FAH

Appel à la mise en place du Comité National Paralympique

Le président de la Fédération algérienne handisport (FAH), Sid Ahmed Elasri a appelé à mettre en place du Comité National Paralympique (NPC), qui devrait intervenir dans la lancée des bonnes performances obtenues par la participation algérienne aux derniers Jeux paralympiques de Paris, avec une moisson de onze médailles (6 or et 5 bronze). "Je pense que la meilleure façon d'optimiser les résultats réalisés par nos athlètes à la 17e édition des JP-2024, est de mettre en place notre Comité National Paralympique (NPC), et se mettre au diapason des autres pays du monde et être en conformité avec les statuts du Comité International Paralympique (IPC)", a déclaré le président de la fédération, mardi lors de la conférence de presse où il a dressé un bilan de la participation aux joutes de Paris-2024. Interrogé sur la capacité de l'actuelle fédération avec les moyens existant, à répondre aux défis de l'avenir par apport aux derniers résultats obtenus aux Jeux paralympiques, Sid Ahmed Elasri a estimé que "l'installation du NPC est devenue une issue absolument inévitable, car il va amortir la lourde charge de travail de la fédération qui n'a plus la capacité de gérer dix disciplines, en plus des équipes nationales", a-t-il expliqué. La création du Comité National Paralympique algérien (NPC) est prévue dans la loi du sport 13-05 de juillet 2013 relative à l'organisation et au développement des activités physiques et sportives.

Athlétisme algérien

26 records nationaux battus en 2024

26 records nationaux battus en 2024 ont été enregistrés dans différentes spécialités et catégories d'âge. Le plus important parmi ces nouveaux records a probablement été celui de Djamel Sedjati, ayant couru le 800 mètres en 1:41.50?, soit beaucoup mieux que les anciens champions Saïd-Guerni Djabir et Taoufik Makhloufi. Les deux derniers records en date remontent à 3 jours, avec tout d'abord celui du semi-marathon, établi par le natif de Chlef, Mohamed Benyettou à Copenhague (Danemark), avec un chrono de 1h00:55?. L'ancien record était détenu par Kamel Kouhil depuis 1999. Le deuxième record a été réalisé le même jour, aux Championnats Arabes des moins de 18 ans, disputés à Al-Taïf (Arabie Saoudite), où l'équipe algérienne du relais féminin, menée par une autre chélifienne, Nesrine Abed, a réussi un chrono de 2:14.57?. Plusieurs autres records nationaux ont été préalablement réalisés, y compris chez les moins de 14 ans, les moins de 16 ans et les moins de 20 ans, ce qui montre selon l'instance fédérale que l'athlétisme algérien «se porte bien». «Cette année, il aurait dû y avoir 29 nouveaux records nationaux, mais 3 d'entre eux ont finalement été annulés, à cause d'un vent favorable. Quoique, 26 nouveaux records, dans différentes catégories d'âge et dans différentes spécialités, de course, de saut et de lancer représentent un grand pas vers l'avant dans la perspective de développer la discipline», a annoncé, mardi, la Fédération algérienne d'athlétisme (FAA), quelques jours seulement après la clôture de la saison sportive sur piste.

Batna

Ouverture de la manifestation culturelle "Souk (marché) de la fête de l'automne" à T'kout



La troisième édition de la manifestation culturelle "Souk (marché) de la fête de l'automne" a débuté samedi dans la commune de T'kout (90 km de la ville de Batna), marquée par la présence d'un grand nombre de visiteurs.

La cérémonie d'ouverture de la manifestation, qui se poursuivra jusqu'au 18 septembre en cours, a donné lieu à un défilé de tableaux folkloriques reflétant la richesse du patrimoine culturel local. Un large public, de Batna et d'autres wilaya, a assisté aux parades des troupes de cavaliers, de baroudeurs et de Rahaba. Le défilé a été marqué par le spectacle de "Chayeb Achoura", ayant véhiculé comme message l'attachement social à la terre et aux traditions.

Organisée par l'association culturelle "Adhelesse Tamezgha" en coordination avec l'Assemblée populaire communale de T'kout et sous l'égide de la direction de wilaya de la Culture et des Arts, la manifestation donnera lieu à des expositions traditionnelles, des conférences, des ateliers pour enfants. Une visite guidée de la vieille Dechra de T'kout est également au programme.

Le marché de la fête de l'automne revêt une grande importance pour les habitants de T'kout et ses environs en tant que lieu d'échanges de diverses marchandises et produits agricoles et artisanaux, en marge duquel se réunissent notables et cheikhs de la région pour réconcilier les personnes et familles en litige et résoudre les problèmes sociaux en suspens. Pour Messaoud M'hamedi, président de l'association "Adhelesse Tamezgha", cette manifestation permet de faire découvrir le riche patrimoine de la région et de le promouvoir en vue de favoriser le développement de la commune et d'en faire une destination touristique.

19ème Rencontre cinématographique de Bejaïa

Une quarantaine de films au programme

Par Hocine Smaïli

La 19ème édition des rencontres Cinématographiques de Bejaïa (RCB) se tiendra du 24 au 29 septembre prochain, où une quarantaine de films seront au programme alliant le court-métrage, le documentaire et le long-métrage de différentes nationalités et horizons cinématographiques. "40 films algériens et étrangers dont 7 longs métrages, 13 courts métrages et 5 documentaires", choisis parmi plus de 360 films réceptionnés, seront projetés, indique M. Abdelhakim Abdelfatah, le directeur artistique de cette manifestation au cours d'une rencontre avec la presse consacrée au programme de cette 19e édition dont les films retenus traitent de thématiques différentes, notamment les événements historiques, la cause palestinienne et les sujets sociaux.

L'édition 2024 de cet événement cinématographique qu'abritera la Cinémathèque de Bejaïa, verra la projection de longs métrages "Larbi Ben M'hidi" de Bachir Derrais, "Six pieds sur terre" de Karim Bensalah, "Ce n'est rien" de Merzak Allouache et "Franz Fanon" d'Abdel Nour Zahzah, entre autres.

Le film "Boualem Zid El goudam" (1980) de Moussa Haddad, sera présenté au public après qu'une copie de cette œuvre, retrouvée en Allemagne et numérisée, sera projetée pour la première fois au public. Au programme de cette édition également, des courts métrages de fiction comme "Abdelkader" d'Oumnia Hanader, "Après le soleil" de de Rayan M'cirdi et "La voix des autres" de Fatima Kaci, en plus des documentaires dont "Je suis une autre" de Walid Sahraoui. Ces



rencontres, attendues par le public, prévoient également la projection de "11 courts métrages" sur les souffrances des Palestiniens qui continuent de subir les agressions et les bombardements barbares dans la bande de Gaza par l'occupation sioniste. Ces productions, entre fictions et documentaires, réalisés en 2024, portent à l'écran les crimes de l'occupant sioniste contre les Palestiniens comme "Palestine Island" de Nour Ben Salem et "And Still, it remains" de Arwah Aburawa et Turab Shah. Parallèlement aux projections, des ateliers de formation sur les techniques d'écriture de dialogues dans le cinéma et l'adaptation de romans au cinéma sont programmés, selon les organisateurs.

Les activités, programmées en marge des projections, incluent également une table ronde intitulée "Le rapatriement et la restitution des archives cinématogra-

phiques : défis juridiques, politiques et éthiques", en plus d'une rencontre autour de la thématique du cinéma, les influenceurs et les critiques".

« Après chaque projection, le débat Public-Réalisateur prend une place centrale, les aspects du film sont traités selon la vision, la lecture et la sensibilité de tout un chacun », nous dira un membre du comité d'organisation en précisant toujours à propos de cette manifestation cinématographique que « des regards se croisent mais vont parallèlement dans la même direction, celle portée sur la promotion du cinéma ».

Une promotion qui ne peut se réaliser sans la contribution de toutes les forces pouvant apporter de la dynamique à cet élan. « L'engagement premier des RCB est celui de s'exprimer librement, et donner la parole aux professionnels du cinéma et au public d'en faire tout autant.

La liberté de ton est le leitmotiv qui anime l'esprit des RCB », indiquent les organisateurs de ces rencontres en soulignant aussi « la promotion de l'apport féminin au cinéma, à travers la programmation de films faits par des réalisatrices venues de tous bords et de la sollicitation de comédiennes et autres professionnelles du cinéma ».

Organisées depuis 2003 par l'association "Project hearts", avec le soutien des collectivités locales et des opérateurs économiques locaux, les rencontres cinématographiques de Béjaïa, est un rendez-vous cinématographique qui se veut un espace d'échange entre producteurs, amateurs et professionnels du 7e Art. Cette 19e édition des rencontres Cinématographiques de Béjaïa promet déjà d'être riche en découvertes cinématographiques et en rencontres passionnantes.

Etablissement Arts et Culture

Lancement des concours "Nouvelle" et "Al-Kalima Al-mouaâbira"

L'Etablissement Arts et Culture de la wilaya d'Alger a lancé un appel à candidature pour la 17e édition du concours "Nouvelle" intitulé "Premier Novembre 1954...70 ans après" et la 19e édition du concours "Al-Kalima Al-mouaâbira" (parole expressive) intitulé "Un poème pour la Palestine", et ce dans le cadre de la célébration du 70e anniversaire du déclenchement de la glorieuse guerre de libération, indique un communiqué de l'Etablissement.

Les deux concours ont pour ob-

jectif de "raviver l'esprit de compétition parmi les plumes créatives afin de leur permettre de libérer leurs talents et créativité littéraires et poétiques" pour être "une plateforme pour les auteurs et les jeunes talents" sans distinction d'âge, écrivant en arabe classique et dialectal, Tamazight et français.

Le dernier délai pour le dépôt des œuvres des candidats est fixé au 17 octobre prochain, date coïncidant avec le 63e anniversaire de la journée de l'immigration (manifestations du 17 octobre

1961). La remise des prix (trois prix pour chaque langue) se déroulera lors d'une cérémonie qui sera organisée en parallèle avec la célébration de l'anniversaire du déclenchement de la Guerre de libération. Concernant la 17e édition du concours "Nouvelle", l'organisateur exige que les œuvres déposées n'aient pas été publiées ni primées auparavant et qu'elles doivent être envoyées en trois exemplaires ne dépassant pas 10 pages à l'adresse suivante: Concours Nouvelle, Bibliothèque de jeu-

nesse, Didouche Mourad, 40-38 Didouche Mourad, Alger.

S'agissant de la 19e édition du concours "Al-Kalima Al-mouaâbira", le règlement intérieur du concours stipule que les œuvres poétiques déposées n'aient pas été publiées ni primées auparavant et qu'elles doivent être envoyées en trois exemplaires ne dépassant pas trois pages à l'adresse suivante: Concours Al-Kalima Al-mouaâbira, Bibliothèque de jeunesse Didouche Mourad 38-40 Didouche Mourad - Alger.

www.lecarrefourdalgerie.dz

TF1

2

09h30 Amour, gloire et beauté
10h00 Les feux de l'amour
10h45 Petits plats en équilibre
10h50 Les 12 coups de midi
11h55 Petits plats en équilibre
12h00 Le 13h
12h40 Petits plats en équilibre
12h45 Météo
12h50 Plus belle la vie, encore plus belle
13h20 Arnaque à la grossesse
14h50 Mère porteuse pour star dangereuse
16h30 Familles nombreuses : la vie en XXL (60 mn)
17h30 Ici tout commence
18h10 Demain nous appartient
19h00 Le 20h
20h10 HPI
21h20 HPI
22h32 EuroDreams
22h35 HPI
23h35 Chicago Med
00h25 Chicago Med

11h55 Journal météo climat
12h00 13 heures
12h45 Journal météo climat
12h50 La p'tite librairie
12h55 Ça commence aujourd'hui
14h00 Ça commence aujourd'hui
15h15 Affaire conclue
16h10 Affaire conclue Magazine
16h50 Affaire conclue
17h00 Tout le monde a son mot à dire
17h35 N'oubliez pas les paroles !
18h55 Journal météo climat
19h00 20 heures
19h45 Journal météo climat
19h50 À la source
19h55 Basique
20h05 Envoyé spécial
21h55 Complément d'enquête
23h00 Prison Show
23h55 Nomad Solitude
01h25 Ça commence aujourd'hui
02h25 Météo outre-mer
02h30 Présence protestante

CANAL+

3

04h45 Profession...
05h40 En aparté
06h15 Baron noir
07h15 Bonnard, Pierre et Marthe
09h15 Une année difficile
11h20 En aparté
11h55 Clique
12h30 The Fortress
13h15 The Fortress
14h00 Tchi Tcha
14h25 King's Land
16h30 Monsieur le maire
18h20 Clique
18h55 En aparté
19h30 En aparté
20h00 Silo
20h50 Silo
21h35 Voyage au bout de l'effort
22h30 Clique
23h30 The Fortress
Ouverture d'esprit
00h15 The Fortress
01h00 Tête à tête(s)
01h15 Surprise
01h30 Le cercle

10h50 Outremer.l'infoMagazine
11h00 Régions d'ici Prog court
11h15 Ici 12/13
11h25 Ici 12/13
13h25 Un cas pour deux
14h35 Un cas pour deux
15h35 La p'tite librairie
15h45 Duels en familles
16h20 Slam
17h05 Questions pour un champion
17h50 Journal météo climat
18h00 Ici 19/20
18h07 Ici 19/20 édition locale
18h15 Ici 19/20
18h50 Tout le sport
19h00 Le Mag Ligue 1
19h05 À la source
19h20 Un si grand soleil
19h40 Un si grand soleil
20h05 Meurtres en Berry
21h45 Journal météo climat
21h50 La France en vrai
23h15 Journal météo climat
23h25 Des racines & des ailes

6

arte

04h30 Incroyables transformations
05h30 Incroyables transformations
06h30 Incroyables transformations
07h35 M6 boutique
08h45 Ça peut vous arriver
10h30 Ça peut vous arriver chez vous
11h40 Météo
11h45 Le 12.45
12h40 Un jour, un doc
13h50 Un jour, un doc
14h50 Un jour, un doc
15h50 Un jour, un doc
16h30 Le juste prix
17h30 Ma recette est la meilleure de France
18h40 Météo
18h45 Le 19.45
19h30 Scènes de ménages
20h10 Cauchemar en cuisine
21h55 Cauchemar en cuisine
22h45 Marseille
23h15 L'île de la tentation
00h15 L'île de la tentation

09h55 Takaya, le loup solitaire
10h50 Les tribulations d'un berger transhumant
11h45 Les maîtres des abeilles
12h35 Dans un pays qui n'existe plus
14h15 La Bretagne, entre terre et mer
14h45 Les îles Féroé
15h35 Sous le volcan - Le Gran Mate de Patagonie
16h20 Invitation au voyage
17h05 Invitation au voyage
17h55 Arte Regards
18h30 Le dessous des images
18h45 Arte journal
19h05 28 minutes
19h50 Le dessous des cartes - L'essentiel
19h55 Mum
21h55 Mum
22h25 Mum
22h55 Birds of America
23h20 Le coeur est un chasseur solitaire
00h15 Joaquin Phoenix, un acteur possédé



TF1

20h10

HPI



Karadec et Morgane reprennent le dossier sur la disparition d'Emma Perrin, survenue deux ans plus tôt, pour apporter des réponses à sa famille. L'inspection de son véhicule permet à Morgane d'en déduire que la jeune femme était enceinte. La mère de cette dernière confie qu'elle mentait à son mari pour s'absenter plusieurs week-ends par an. Les policiers découvrent qu'elle suivait des stages de survie en Bretagne avec un homme recherché par la police dont elle était visiblement proche. En enquêtant dans la région, Morgane rencontre les parents de Karadec.

3

20h10

MEURTRES À...



Antoine Noiret, éminent professeur en oncologie, a été retrouvé dans la Mare au Diable. La scène de crime fait penser à un sacrifice humain. De la morphine est aussi trouvée près de son corps. Lors de son enquête, Basile Tissier, policier à Bourges et originaire de la campagne berrichonne, reçoit l'aide de Solène Durel. Cette médecin de campagne connaît très bien les gens du coin mais aussi la victime. Elle a été sa maîtresse puis ils ont rompu après le suicide de la femme de Noiret.

Réalisateur: Floriane Crépin

CANAL+

20h11

SILO



Juliette est parvenue à s'échapper de sa cellule. Paul qui veut cacher qu'il est atteint du Syndrome se lance à sa recherche ainsi que Robert Sims et ses hommes. Ce dernier se rend chez son père, Peter pour tenter de le faire parler. Les agents responsables des communications révèlent que Juliette a envoyé un message à Lukas Kyle, un des informaticiens, avant de disparaître. Bernard Holland décide de le convoquer pour l'interroger.

Acteur: Rebecca Ferguson (Juliette), Iain Glen (le docteur Pete Nichols), Nick Judge (l'agent de sécurité judiciaire).



ORAN

28 | 19

Lever du soleil
Coucher du soleil
Humidité
Vent



06h49
07h03
69%
13 km/h

Alger	☁	25-19
Constantine	☁	26-14
Annaba	☀	27-19
Ouargla	☁	37-19
Mostaganem	☀	27-19
Béchar	☁	33-23

Occupation illégale de l'entité sioniste de la Palestine

La Syrie appelle à l'application de l'avis consultatif de la CIJ

Le représentant permanent de la Syrie auprès des Nations unies, Qussay Al-Dahhak, a souligné l'impératif de mettre en œuvre l'avis consultatif de la Cour internationale de justice (CIJ) concernant l'illégalité de l'occupation de l'entité sioniste des territoires palestiniens et la nécessité urgente d'y mettre fin, selon l'agence de presse Sana. Dans une allocution mardi soir devant la dixième session extraordinaire de l'Assemblée générale de l'ONU, en tant que président du Groupe arabe pour le mois de septembre, le diplomate syrien a souligné que l'avis consultatif émis par la CIJ le 19 juillet dernier concernant "les conséquences juridiques découlant des politiques et pratiques de l'entité sioniste dans les territoires palestiniens occupés, y compris Al-Qods occupée doit être mis en œuvre et que l'entité occupante doit verser des compensations pour les dommages infligés aux personnes physiques ou morales concernées".

Attaques contre des bipeurs au Liban

Une responsable de l'ONU appelle au calme

La Coordinatrice spéciale de l'ONU pour le Liban, Jeanine Hennis-Plasschaert, a appelé au calme après les attaques dans tout le pays contre des bipeurs ayant explosé mardi suite à un piratage sioniste, faisant au moins 8 martyrs et plus de 2.800 blessés. "Les développements (de mardi) marquent une escalade extrêmement préoccupante dans un contexte déjà instable", a déclaré Mme Hennis-Plasschaert dans un communiqué. Conformément au droit international, elle a rappelé à tous les "acteurs concernés que les civils ne sont pas une cible et doivent être protégés à tout moment", soulignant que "même une seule victime civile est une victime de trop". La responsable onusienne a, en outre, souligné l'"urgence de rétablir le calme" et a appelé tous les acteurs concernés à "donner la priorité à la stabilité, car les enjeux sont trop importants". Huit personnes sont mortes en martyr et plus de 2.800 autres ont été blessées dans l'explosion mardi de plusieurs bipeurs suite à un piratage sioniste, une attaque survenue simultanément dans plusieurs régions du Liban, avait annoncé le ministre libanais de la Santé, Firass Abiad.

Soug N'ssa

Par Ferial B.

El Hadja s'est réveillé difficilement ce matin. Elle a mal dormi et elle n'est pas dans son assiette. Elle se plaint de certains douleurs au niveau de ses bras. Elle appelle son fils pour l'accompagner chez le médecin. Celui-là hésite un moment puis acquiesce. Il sait que ce n'est pas la première fois que sa mère parle de douleurs. Il l'a d'ailleurs emmené chez le médecin de nombreuses fois sans résultats. Mais c'est sa mère et il ne peut pas lui dire non. Dans le cabinet médical, El Hadja est bien prise en charge, elle est auscultée puis on lui passe une radio avant de lui prescrire quelques calmants. Elle rentre chez elle avec quelques satisfactions et va directement à sa

Territoire palestinien occupé

La Chine exhorte l'entité sioniste à mettre fin à sa présence illégale

Le représentant permanent de la Chine auprès des Nations Unies, Fu Cong, a exhorté mardi l'entité sioniste à répondre à l'appel pressant de la communauté internationale en mettant immédiatement fin à sa présence illégale dans le territoire palestinien occupé. Dans les remarques qu'il a formulées lors de la session extraordinaire d'urgence de l'Assemblée générale de l'ONU sur la question palestinienne, M. Fu a déclaré que des décennies d'occupation et d'oppression ont infligé des souffrances indicibles au peuple palestinien et ont rendu le rêve longtemps caressé d'un Etat indépendant de plus en plus inaccessible. "Mettre fin à l'occupation n'est pas une option, mais une obligation légale pour l'entité sioniste", a-t-il souligné. La Cour internationale de justice (CIJ), dans son avis consultatif rendu le 19 juillet, a conclu sans équivoque que la présence continue de l'entité sioniste dans le territoire palestinien occupé constituait une violation du droit international et que l'entité sioniste avait l'obligation de mettre immédiatement fin à sa présence illégale dans le territoire palestinien occupé, a rappelé l'ambassadeur, ajoutant que l'avis consultatif de la CIJ confirmait le consensus

de longue date de la communauté internationale et mettait le doigt sur le cœur de la question palestinienne. "Nous exhortons l'entité sioniste à tenir compte de l'appel pressant de la communauté internationale en mettant immédiatement fin à sa présence illégale dans le territoire palestinien occupé", a affirmé M. Fu. Le diplomate chinois a fait remarquer que la fin de l'occupation permettrait de réparer une injustice historique et, plus important encore, de jeter les bases de la paix. Soulignant qu'un Etat indépendant est le droit inaliénable du peuple palestinien en tant que nation, il a ajouté que l'occupation illégale prolongée avait entravé la réalisation de l'autodétermination du peuple palestinien et donné à l'entité sioniste un droit de veto exclusif sur la Palestine. "C'est inacceptable", a-t-il dénoncé. Seule la fin complète de l'occupation et l'établissement de l'Etat indépendant de Palestine permettront réellement à la Palestine et à l'entité sioniste de vivre côte à côte en paix, aux deux peuples de vivre ensemble dans la paix et la tranquillité, et à une paix durable de s'instaurer au Moyen-Orient, a-t-il poursuivi. M. Fu a mis l'accent sur le fait que la mise en œuvre de la solution à deux Etats est le seul moyen viable de ré-

soudre la question de la Palestine et qu'elle fait l'objet d'un large consensus au sein de la communauté internationale. Il a appelé la communauté internationale à redoubler d'efforts et à exiger de l'entité sioniste qu'il mette en œuvre les résolutions pertinentes du Conseil de sécurité et de l'Assemblée générale, qu'il cesse ses opérations militaires à Gaza et qu'il arrête ses activités de colonisation illégales en Cisjordanie. "La Chine préconise l'organisation d'une conférence de paix internationale plus large et plus efficace afin de revitaliser les perspectives politiques de la solution à deux Etats et d'élaborer un calendrier et une feuille de route pour sa mise en œuvre", a-t-il proposé. "Aujourd'hui est un moment historique", a constaté M. Fu, notant que l'Etat de Palestine a pris place parmi les Etats membres de l'ONU et a présenté un projet de résolution à l'Assemblée générale qui se concentre sur la mise en œuvre de l'avis consultatif de la CIJ. Il a signalé que la Chine voterait en faveur du projet de résolution et espérerait que cette résolution donnerait un nouvel élan à la fin de l'occupation, à la mise en œuvre de la solution à deux Etats et à l'avancement du processus de paix au Moyen-Orient.

Lutte contre les flux migratoires vers l'Espagne

La collaboration du Makhzen tributaire des fonds reçus

La supposée collaboration du régime du Makhzen dans le reflux de flux migratoires prenant d'assaut régulièrement les enclaves espagnoles Ceuta et Melilla avant d'opter, une fois sur place, pour d'autres pays de l'Union européenne (UE), n'est que "chimère et n'est tributaire finalement que des fonds reçus", selon le site espagnol Estrella Digital. Dans un reportage réalisé par le site intitulé "Le makhzen et son perpétuel chantage sur l'Espagne et l'Europe!", de nombreux agents de la Garde civile et de membres des forces et des corps de sécurité de l'Etat espagnol stationnés à Ceuta ont affirmé sans ambages que les agents marocains de l'autre

côté de la frontière collaborent en fonction des fonds que le Maroc reçoit de l'Espagne et de l'UE. "Si elles reçoivent des fonds, les forces de sécurité marocaines (...) tiennent à distance les personnes qui tentent d'entrer à Ceuta, et si l'Espagne ne le fait pas, elles cessent de collaborer", ont indiqué plusieurs agents de la Garde civile espagnole sous couvert d'anonymat. Dénonçant ce chantage, plusieurs autres agents de la Garde civile espagnole ont affirmé que cette façon de faire les a desservis et profité aux agents marocains qui grâce aux fonds de l'Etat espagnol et de l'UE disposent de meilleurs moyens. "Les forces de sécurité marocaines, grâce à ces fonds, dispo-

sent de meilleurs moyens que la police et la garde civile espagnoles", a-t-on témoigné. Et ces mêmes agents d'ajouter, désabusés: "Pendant ce temps, ce sont les agents de la Garde Civile espagnole qui sont en première ligne pour contenir les entrées illégales d'immigrants et se retrouvent la plupart du temps dans une mêlée avec les personnes qui tentent de franchir la clôture... et c'est là que les problèmes surviennent". Ils affirment que "la lutte contre les flux migratoires dépend des forces de sécurité marocaines, qui sont les seules à pouvoir contenir ces tentatives massives de pénétrer sur le territoire espagnol depuis le côté marocain".

El Hadja et ses maladies imaginaires

chambre pour dormir. Le fils, lui, a perdu une demie journée de travail finalement pour rien. De son boulot, de temps à autre, il appelle sa femme pour avoir des nouvelles de sa mère. A chaque fois, la réponse est «rien à signaler». La vieille dame se réveille après quelques heures et... rebelote. Même scénario, mêmes plaintes. Le fils en rentrant la trouve entrain de gémir, de pleurer et de lancer quelques mots incompréhensibles. Il essaie de lui expliquer qu'elle n'a rien mais en vain. Elle veut voir un autre médecin, le dernier, selon elle, n'est pas à la hauteur. Le fils ne sait plus quoi faire, cela dure depuis qu'il s'est marié. C'est à dire, depuis quatre ans. Si ce ne sont pas ses bras,

c'est sa tête ou alors ses jambes ou encore sa poitrine... Elle n'a pas arrêté de se plaindre et de voir les médecins. Certes, elle est âgée mais n'a aucune maladie grave ou incurable. Tous les bilans qu'elle a effectué le confirment. Mais, voilà, elle se plaint quotidiennement. Le fils a fini par demander conseil auprès de ses collègues de travail et pu comprendre qu'il n'est pas le seul à vivre ce calvaire. Le problème c'est qu'il n'y a aucune solution. Certaines femmes sont ainsi faites. Elles ont un besoin maladive d'attirer l'attention car se sentant quelque peu délaissées après le mariage de leurs fils. Elles croient avoir perdu leur place.

lecarrefourdoran@yahoo.fr